

Fiche de recueil projet 2009-2010
(à reproduire le cas échéant si plusieurs projets)

Les propositions d'actions doivent comprendre dans la mesure du possible et notamment quand leur démarrage est prévu en 2009 :

Coordonnées de la structure :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges
24, rue Boulay de la Meurthe
BP1
88001 EPINAL Cedex

Nom et coordonnées de la personne responsable du projet :

Isabelle MOLIN
Directrice Communication – Information – Innovation
i.molin@cma-vosges.fr
tel : 03 29 69 55 52 ou 06 77 96 91 26

Intitulé du projet :

Projet d'action 2009 pour la création d'un pôle innovation de l'artisanat Matériaux et Systèmes constructifs bois – projets fédérateurs 1^{ère} et 2^e transformation

Échelle territoriale concernée par ce projet (européen, national, inter régional, régional, infra régional) :

Régional (Lorraine), voir interrégional (Massif des Vosges - PNR) en 2009. National pour 2010.

Partenaires impliqués :

Conseil Régional de Lorraine, Conseil Général des Vosges, organisations professionnelles (Interprofession et OP scieries et bâtiment), Communes Forestières, Centres de compétences (CRITT Bois, ENSTIB (école ingénieurs bois Epinal), Centre de Recherche en Architecture et Ingénierie, Pôle de Compétitivité Fibres Grand Est, CAUE, Architecte des Bâtiments de France. Autres pôle d'innovation de l'artisanat.

Sous réserve : Etat et Europe (FEDER).

Descriptif du projet :

Il s'agit de réaliser une extension-rénovation d'un bâtiment en utilisant le bois local et les savoir-faire des TPE de proximité, en Lorraine. Le bâtiment visera un label BBC minimum et accueillera du public : pour répondre aux réglementations et aux normes actuelles de la construction bois, tout en prenant en compte les caractéristiques des bois locaux, il sera nécessaire d'adapter un mode constructif, en réunissant autour de la table, des ingénieurs, des architectes, des scieurs, des charpentiers.

Ce chantier pilote amènera les petites entreprises de première transformation à adapter leurs procédés aux exigences actuelles de la construction bois, tout en restant sur leur savoir-faire : il n'est pas question de partir sur une transformation des bois locaux pour réaliser les produits conformes aux grands standards industriels actuels (bois aboutés de 13 m et bois collés). Au contraire, la transformation se fera en fonction des besoins du projet de construction.

Le parti-pris est également d'avoir un projet architectural fort, et de travailler sur l'intégration de la construction dans son environnement, notamment avec l'Architecte des Bâtiments de France et le CAUE.

Le procédé constructif mis au point devra pouvoir être validé par des essais menés par le CRITT bois. Il sera vérifié également quant à ses performances techniques et notamment thermiques.

Le chantier sera aussi évalué sur les plans économiques et éco-conception. Il sera également suivi attentivement par les organisations professionnelles qui valideront sa pertinence pour les entreprises.

L'opération donnera lieu à un chantier pilote. Les entreprises se formeront pendant la réalisation des travaux. Ce sera un chantier horizontal, pour garantir une concertation entre les différents acteurs gérée de façon à ce que chacun se responsabilise par rapport aux contraintes techniques fortes d'une construction bois passive, nécessitant un travail minutieux et le respect d'un protocole strict.

Le chantier pilote fera l'objet d'une diffusion (technique et promotionnelle) pour permettre sa reproduction sur d'autres chantiers, d'autres territoires.

Un programme d'accompagnement pour 3 ans des TPE de 1^{ère} et 2^e transformation de la filière bois pour les amener, par l'innovation, à être compétitives et qualitatives sur le marché de la construction bois, sera travaillé en parallèle par l'équipe et fera l'objet d'une demande de labellisation pôle d'innovation de l'artisanat, label d'état.

Rattachement du projet à l'une des problématiques identifiées par le groupe ou à une autre problématique, résultats attendus, formes de restitutions envisagées :

La filière bois est débrayée. En Lorraine, la construction bois est bien développée mais elle se fait avec des bois transformés, d'importation, coupant d'emblée les scieurs de la chaîne de transformation. Ces produits ne viennent pas des scieries locales et pas non plus des forêts du massif vosgien. L'utilisation des bois des scieries lorraines dans la construction bois (hors charpente) évaluée à moins de 10 %. Même la charpente traditionnelle -leur marché principal aujourd'hui- change ses habitudes d'approvisionnement.

Or la Lorraine dispose d'une ressource importante avec le massif des Vosges. Les petites entreprises de scierie (les ¾ des 100 entreprises lorraines de 1^{ère} transformation) ne proposent pas de produits pour la construction bois telle qu'on l'entend actuellement. Le dialogue entre 1^{ère} et 2^e transformation sur la construction bois est rompu de même que la relation entre les détenteurs de la ressource et les scieurs.

Ce marché de la construction en plein développement est pourtant une chance pour les petites entreprises. Mais elles doivent s'adapter pour s'y positionner, au risque de disparaître à terme. D'autre part, les petites entreprises de construction bois se focalisent sur les techniques très industrielles et standard alors que, sur certaines niches du marché (rénovation, extension,

voire neuf), leur savoir-faire leur permettrait de travailler autrement : c'est là que peuvent se rencontrer les savoir-faire artisanaux 1^{ère} et 2^e transformation autour des bois locaux.

Dans le même temps, une action terrain auprès des scieurs permettra d'aider ceux-ci à renforcer la qualité de leurs produits et leur productivité.

Il faut ajouter que le constat de la filière débrayée et des difficultés des entreprises artisanales de scierie à répondre à la demande des constructeurs avec les bois locaux se retrouve sur d'autres territoires forestiers. Sans prétendre solutionner l'ensemble du problème, notre proposition peut amener une réponse, et de plus, une réponse adaptée aux TPE.

Notre projet se tourne également vers les artisans de la 2^e transformation pour les amener à développer leur savoir-faire sur la construction bois en exploitant notamment la niche que représente l'extension-rénovation des bâtiments, peu prisée par les entreprises industrielles. Ici encore, ce projet peut être dupliqué sur d'autres régions.

Le programme d'accompagnement triennal* des TPE 1^{ère} et 2^e transformation cité plus haut aidera ces dernières à participer aux deux objectifs nationaux qui sont « une meilleure mobilisation et valorisation de la ressource bois sur les territoires » et « un développement de l'usage du bois dans la construction en France ».

* Label Pôle innovation de l'Artisanat.

Originalité de l'action et la façon dont elle cherche à décloisonner les partenariats :

Le chantier réunit des acteurs qui ne se parlent quasiment pas : détenteurs de la ressource, petits scieurs, architectes, ingénieurs, charpentiers, ABF...

Il prend en compte les caractéristiques des forêts locales qui ne sont pas des forêts de production mono-spécifique. Il adapte un système constructif aux réalités du terrain, aux réalités locales : la diversité des bois est utilisée comme une opportunité alors qu'elle est considérée souvent comme un handicap : l'hétérogénéité des bois entraîne une sous-estimation de leurs véritables qualités mécaniques, engendrant elle-même une faible valorisation.

Dans notre action, un type de construction adapté au territoire est recherché, plutôt qu'imposer à toute la filière de s'adapter à un mode de construction dicté par des produits bois industriels convenant plutôt aux forêts d'autres contrées.

En remettant les petits scieurs dans un projet de construction, on les incite à évoluer dans leur organisation, leurs technologies et leurs comportements. On les amène à innover, avec des techniques adaptées à leur structuration. On leur permet de reprendre confiance sur ce marché en plein développement. Le but est de maintenir de la diversité au niveau des acteurs économiques de la filière bois et sur le plan de la construction bois elle-même (diversité des approches, des techniques).

Budget et calendrier :

L'action durera pour sa première tranche environ un an. Le chantier est identifié. Le calendrier prévoit de mener les recherches pour le chantier pilote sur trois mois environ, de le valider, de lancer l'appel d'offres et sélectionner les entreprises pilote d'ici fin 2009. L'accompagnement des scieurs et des constructeurs pour les préparer à être opérationnel pour développer de procédé constructif défini sera réalisé parallèlement. Le chantier débutera probablement en 2010 et les publications se feront pendant et à l'issue du chantier. Un site

internet dédié permettra de suivre la progression et d'enseigner les aspects techniques. Pendant l'action, les quatre missions d'un pôle d'innovation de l'artisanat seront mises en œuvre : relation avec les centres de compétences, recherche de solutions adaptées à l'artisanat, diffusion des solutions, appui direct à des entreprises.

Avec l'appui des experts, des acteurs de la filière et des réseaux d'accompagnement des TPE, un programme triennal d'action sera défini. Le bilan de l'action 2009-2010 et le programme d'action seront soumis à l'Etat pour le label national « pôle d'innovation de l'artisanat ».

Le projet réunit en équivalent temps plein deux ingénieurs (internet et CRITT bois) et plusieurs personnes détachées par la CMA 88 à la direction et à la mise en œuvre de cette action.

Le budget prévu pour l'action chantier pilote + l'action accompagnement des scieurs pour les aider à s'adapter et progresser dans leurs techniques et leurs produits, est de 325 000 euros pour l'année 2009 (voir extension sur 2010).

Remarques, observations (co-financements envisagés...) :

Si l'Etat soutient le projet et permet à la CMA Vosges de fonctionner cette année 2009 en préfiguration d'un pôle d'innovation de l'artisanat, les financements prévus sont les suivants :
FEADER / Etat : 110 000 euros

Région : 27 500 euros

Département : 37 500 euros

Feder (axe A 22, création d'un pôle d'innovation) : 85 000 euros.

Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges : 65 000 euros

Groupe de travail « valorisation économique territoriale des ressources locales »

Fiche 1

Fiche de recueil projet 2009-2010

Coordonnées de la structure :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Tarn
48 avenue de Lattre de Tassigny
81020 ALBI cedex 09

Nom et coordonnées de la personne responsable du projet :

Cécile Lasserre
Conseillère économique secteur bâtiment
cecile.lasserre@cm-tarn.fr
05 63 48 43 68

Intitulé du projet : Appui à l'activité de sciage

Échelle territoriale concernée par ce projet (européen, national, inter régional, régional, infra régional) : départemental en 2009

Travail sur un partenariat interrégional pour 2010 (CMA Tarn , Aveyron, Lot et CRMA Languedoc Roussillon)

Partenaires impliqués : Forestarn (Coopérative forestière), les Chambres de commerce et d'Industrie , les Chambres d'Agriculture, Parc Naturel Interrégional du Haut Languedoc , Interprofessions Bois Midi Pyrénées et Languedoc Roussillon , Chambres des Métiers

Descriptif du projet :**Contexte**

Le nombre de scieries artisanales est en diminution dans le Tarn et dans les autres territoires ruraux limitrophes. Ce fait est notamment lié au manque de reprise de ces entreprises rurales lors de l'arrêt du chef d'entreprise et aussi par un accroissement de la compétitivité dans ces activités . Les négociants en matériaux de construction aux enseignes nationales et les scieries de taille industrielle rendent le marché du bois construction très tendu. Le contexte mondiale économique actuelle touchant le secteur bâtiment associé à des tempêtes au niveau de la ressource compliquent par certains aspects le marché.

Par ailleurs des contraintes réglementaires environnementales, sur les cuves de traitement notamment, ou de normalisation de produits transformés (marquage CE) engendrent des investissements pour les scieries de petite taille auxquels elles ne peuvent faire face dans la mesure où le prix de vente de leur produit n'augmente pas sur le marché. Leur marge brute se réduisant, leur viabilité est en danger.

Les entreprises de sciage constituent des acteurs clefs de la filière bois. Leur maintien et leur développement paraissent indispensables pour s'inscrire dans une logique de développement durable. En effet, le renforcement d'une filière courte génère un transport de

marchandises moindre, une valorisation directe de la ressource « locale » pour une distribution et une utilisation « locale ».

Objectifs et enjeux

L'objectif est d'une part, d'assurer le maintien des scieries artisanales par une valorisation locale de leur produit, par l'ouverture sur de nouveaux marchés et par une aide technique à la recherche d'appui financier lié à leur investissement. Dans un deuxième temps, à partir de la volonté des entreprises l'objectif serait de générer des actions de coopération et de mutualisation, de développer

Actions

- formations au marquage CE des bois de sciages avec intervention d'un expert du CTBA et en partenariat avec l'interprofession bois sur la compétitivité
- analyse des besoins en matière d'investissement pour une modernisation et/ou mise aux normes de l'outil de production
- analyse du marché, exploration de niches locales ou régionales à développer, analyses de pistes de mutualisation au niveau de l'approvisionnement, de la production et de la commercialisation.
- Trouver une solution partenariale avec les équipements existants pour assurer le séchage du bois des scieries artisanales afin de leur permettre d'accéder à de nouveaux marchés

Rattachement du projet à l'une des problématiques identifiées par le groupe ou à une autre problématique, résultats attendus, formes de restitutions envisagées :

Mesure 2 : Mieux coordonner les acteurs de la 1^{ère} et de la 2^{ème} transformation

2.a. Encourager les démarches de mutualisation aussi bien dans le secteur du bois d'œuvre que du bois énergie

3 .b. favoriser le rapprochement offre-demande

Mesure 3 Favoriser l'innovation et le transfert de compétences auprès des artisans

Originalité de l'action et la façon dont elle cherche à décroiser les partenariats :

La particularité de l'action est qu'elle touche des acteurs clés de la filière : les scieurs artisanaux qui sont rarement consultés sur les enjeux filière au niveau régional. Ce sont aussi des acteurs isolés, difficilement mobilisables du fait qu'ils sont peu nombreux contrairement par exemple à la deuxième transformation du bois, et qu'ils sont plus proches de l'amont de la filière forestière et des enjeux avec les propriétaires forestières. Des conflits économiques et d'acteurs sont présents sur les territoires. Ces conflits bloquent par certains aspects les potentialités de développement ce qui paralyse la situation.

Un travail engagé sur le Tarn a permis de créer des moments de rencontres des différents acteurs et d'amorcer de nouvelles relations entre certains acteurs.

La particularité est aussi de mobiliser, dans un premier temps, les entreprises sur des actions pragmatiques et très concrètes : formation marquage CE et formation pour l'amélioration de la compétitivité en partenariat avec l'interprofession Bois Midi Pyrénées.

Cette étape permet de répondre à des besoins urgents et aussi de créer du lien et une confiance entre les acteurs afin d'envisager des actions collectives et de mutualisation

Budget et calendrier :

Calendrier : 2009 pour le Tarn

Réunion information puis Formation marquage CE : juin - septembre

Formation Amélioration de la compétitivité : octobre

2010 : le partenariat avec les autres départements est en cours pour être opérationnel en 2010

Plan de financement prévisionnel 2009- 2010

Dépenses		Recettes	
Animation Chambres des Métiers	60 000€	Chambre de Métiers :	20 000€
Dépenses extérieures Intervention de consultants, d'experts Frais de communication	40 000€	FEADER :	50 000€
		Autres financements publiques Conseils Généraux , Conseils Régionaux	30 000€
TOTAL	100 000 €		100 000€

Remarques, observations (co-financements envisagés...) : /

Groupe de travail « valorisation économique territoriale des ressources locales »

Fiche 2 Fiche de recueil projet 2009-2010

Coordonnées de la structure :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Tarn
48 avenue de Lattre de Tassigny
81020 ALBI cedex 09

Nom et coordonnées de la personne responsable du projet :

Cécile Lasserre
Conseillère économique secteur bâtiment
cecile.lasserre@cm-tarn.fr
05 63 48 43 68

Intitulé du projet : Développement et promotion de l'offre artisanale en matière de constructions à ossature bois

Échelle territoriale concernée par ce projet (européen, national, inter régional, régional, infra régional) : interdépartemental en 2009 (CMA Tarn et Aveyron)
Travail sur un partenariat interrégional pour 2010 (CMA Tarn , Aveyron, Lot et CRMA Languedoc Roussillon)

Partenaires impliqués : Parc Naturel Interrégional du Haut Languedoc , Interprofession Bois Midi Pyrénées, Chambres des Métiers, Conseils Généraux
Le partenariat avec les autres départements est en cours pour être opérationnel en 2010

Descriptif du projet :

Contexte

La demande des particuliers croit en matière de construction bois. En revanche le manque d'offre des entreprises est encore net.

Ceci s'explique par un certain nombre d'éléments : la motivation des entreprises à développer une nouvelle activité, la productivité , la présence de marchés existants forts (rénovation, extension, surélévation, charpente traditionnelle, couverture et fermettes), une demande parfois non structurée à laquelle ils ne peuvent pas répondre.... Ce nouveau marché présente aussi des spécificités techniques et constitue un nouveau métier avec des choix en matière de stratégie d'entreprise, de choix du système constructif, du process de fabrication et des fournitures disponibles.

Au delà du manque d'offre, d'autres freins existent.

La clientèle a une demande bien souvent décalée entre ce qu'elle souhaite et les contraintes techniques ou financières. Elle a de nombreux préjugés persistants sur le bois : la crainte de

l'entretien, sur la solidité, l'adaptation au style architectural non régional, la crainte du vieillissement (revente) etc....

La clientèle recherche une réponse rapide, clés en main et des entreprises de proximité. Elle est très informée à travers de nombreuses conférences, revues, sites Internet, etc...

Des contraintes existent aussi au niveau du rôle des autres acteurs de la construction bois : fournisseurs, maître d'œuvre , architecte , bureau d'étude...

L'artisanat commence à répondre à ce marché. Le nombre d'entreprise proposant ou souhaitant se développer à court terme sur la maison bois est en augmentation.

Objectifs et enjeux

D'un point de vue générale, l'enjeu est économique mas aussi environnemental. La construction bois permet de réaliser des bâtiments performants énergiquement. Le développement de ses constructions contribuerait à atteindre l'objectif international de réduction des émissions de CO2 par 4 à moyen terme.

Ce contexte est un atout pour son développement et est en parti lié à l'augmentation du marché de l'éco-construction. Cette demande grandissante vient notamment de la part d'une population néo rurale très présente sur une part des territoires concernés.

Les enjeux pour les professionnels du bâtiment est d'apporter une réponse structurée, personnalisée de proximité et de qualité tout en intégrant la dimension thermique dès la conception.

Les artisans menuisiers charpentiers sont face à une importante évolution de leur métier tant dans les compétences techniques et commerciales que dans leurs habitudes de travail. Une grande part de ces professionnels connaît bien le marché de la restauration rénovation celui de la maison bois est par un certain nombre d'aspects différents.

L'enjeu secondaire mais néanmoins prépondérant c'est celui de la valorisation de la ressource régionale de bois et du douglas notamment, associé au développement de l'ossature bois . C'est donc l'activité de sciage qui est concerné. La construction bois et plus largement le bois construction nécessitent l'utilisation de produits secs et très bientôt marqués (obligation du marquage CE). Aujourd'hui les scieurs artisanaux dans le Tarn ne sont pas structurés ni équipés pour produire certains produits du bois construction.

L'objectif est de cette accompagnement est de donner aux entreprises les moyens de développer une offre artisanale en matière de constructions à ossature bois en valorisant la ressource bois régionale dans la mesure du possible .

Actions

Pour animer et dynamiser les acteurs, un certain nombre de réunion mais aussi de visites de chantiers tout le long de l'année sont mises en place et traitent ou traiteront de ces thèmes :

- Mener une réflexion avec l'ensemble des acteurs locaux pour structurer les filières locales de l'amont pour une consommation des bois de proximité par les constructeurs.
- Favoriser la coordination, la structuration entre les différents corps de métiers, entre les artisans/architectes, charpentier/menuisier/constructeur bois et les maçons, électriciens
- Inciter à l'acquisition de compétences spécifiques maisons bois pour les acteurs bois et essentiellement les entreprises artisanales tant les domaines techniques et commerciaux. Il apparaît nécessaire d'avoir une argumentation pour vendre la maison à ossature bois .

- Inciter au travail en réseau, au travail en regroupement temporaire d'entreprise, à la mutualisation d'une compétence bureau d'étude, coordinateur de chantier,...Ce nouveau métier demande des compétences nouvelles qui actuellement freinent le développement des entreprises.
- Mise en place d'une veille technologique : les nouveaux produits, visites de chantiers, échanges d'expérience entre professionnels...
- Développer des actions de communication : il s'agit de mettre en avant à travers divers moyens salon, article de presse, reportage... des entreprises, un réseau d'entreprise, des réalisations particulières afin de promouvoir la construction bois et ses professionnels artisans .
Si le contexte le demande et si les entreprises le souhaitent cet outil promotionnel pourrait aussi se traduire par une charte, simplement morale ou impliquant une démarche plus lourde. Néanmoins, elle pourrait prémunir des contre performances dues aux constructions hors normes et aux entreprises opportunistes.
- constituer des groupes de travail inter-métier et les associer en amont de projets publics pour les inciter à y répondre ou à se structurer pour y répondre

La CMA du Tarn travaille sur ce sujet depuis 2007 :

- Octobre 2007 1ères rencontres interrégionales Bois et Avenir à Mazamet (3000 visiteurs, 150 professionnels sur la journée professionnelle)
- Mise en place d'une formation technique Ossature bois de 5 jour 15 entreprises participantes

En 2008 :

Les actions conduites en matière de développement de l'offre artisanale en matière de constructions ossatures bois sont :

- **4 réunions (11,13,6, 16 entreprises participantes)**
- **3 visites de chantiers (10,12,13 entreprises participantes)**
- **1 journée technique : étanchéité des menuiseries (16 entreprises participantes)**
- **4 jours sur le salon Habitarn (8 entreprises participantes) : construction ossature bois en directe d'une construction bois toiture végétalisée et isolation ouate de cellulose**
- **Création d'un support de communication « Avec votre artisan votre maison ossature bois à des racines » à disposition des entreprises**

Les réunions se déroulent en deux temps :

- Une partie porte sur une information courte : des aspects réglementaires, normes, nouveaux produits etc...
- Une deuxième sujet aborde plus en profondeur sur ses aspects techniques et sur les thèmes suivants traités :
 - **isolation et maison bois : les différents produits, les performances, les coûts...**
 - **inertie thermique : qu'est ce que c'est et pour quoi faire ?**
 - **l'étanchéité à l'eau et à l'air : les points techniques délicats**
 - les terrasses
 - les planchers bois
 - la poutre en I : avantage / inconvénient
 - **les revêtements**

- une deuxième partie porte sur la réflexion collective d'outils de mutualisation et sur le montage de formation

- compétence conception : Quelle réponse des entreprises artisanales ?
- analyse des besoins en formation : technique (base/ perfectionnement) , commerciale, logiciel dimensionnement/conception, établir des devis
- réflexion sur un outil de mutualisation sur l'approvisionnement
- réflexion sur un outil de promotion des constructeurs bois
- groupement d'entreprises : le groupement momentanée d'entreprise pour répondre à des marchés, société coopérative artisanale pour une offre globale

En rouge figurent les thèmes traités en 2008

En parallèle de ces réunions, certains aspects techniques seront abordés en situation de chantier en présence d'expert , d'architectes et d'artisans. avec la visite de chantier exemplaire ou abordant des aspects techniques particuliers ou au contraire montrant des réalisations présentant des malfaçons.

En 2009

Poursuite des actions sous forme de réunions et de visites de chantiers .

Un point particulier porte sur l'accompagnement à la réponse aux appels d'offres de bâtiments bois . Un certain nombre de projets publiques naissent sur le Tarn et l'Aveyron l'objectif est d'inciter et les entreprises et les aider à y répondre : information, formation , réflexion sur les groupements d'entreprises etc

Rattachement du projet à l'une des problématiques identifiées par le groupe ou à une autre problématique, résultats attendus, formes de restitutions envisagées :

Mesure 2 : Mieux coordonner les acteurs de la 1^{ère} et de la 2^{ème} transformation

- 2.a. Encourager les démarches de mutualisation aussi bien dans le secteur du bois d'œuvre que du bois énergie
- 3 .b. favoriser le rapprochement offre-demande

Mesure 3 Favoriser l'innovation et le transfert de compétences auprès des artisans

Originalité de l'action et la façon dont elle cherche à décroiser les partenariats :

L'approche dans ces actions qui ont différentes formes est de réunir différents acteurs de la construction bois : Maître d'ouvrage public, Maître d'œuvre /architecte, fournisseurs et artisans afin de créer des réseaux et des partenariats.

Lors des réunions ou visites la mixité des publics est présente avec une dominante des artisans néanmoins les architectes et les autres corps de métiers du bâtiments participent également.

Budget et calendrier :

2010 : le partenariat avec les autres départements est en cours pour être opérationnel en 2010

Plan de financement prévisionnel 2009-2010

Dépenses		Recettes	
Animation		Chambres de Métiers :	30 000€
Chambres des Métiers	80 0000€	FEADER :	70 000€

Dépenses extérieures Intervention de consultants, d'experts Frais de communication	60 000€	Autres financements publiques Conseil Généraux , conseil Régionaux :	40 000€
TOTAL	140 000 €		140 000€

Remarques, observations (co-financements envisagés...) :

Groupe de travail « valorisation économique territoriale des ressources locales »

Fiche ACTION 3 Fiche de recueil projet 2009-2010

Coordonnées de la structure :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Tarn
48 avenue de Lattre de Tassigny
81020 ALBI cedex 09

Nom et coordonnées de la personne responsable du projet :

Cécile Lasserre
Conseillère économique secteur bâtiment
cecile.lasserre@cm-tarn.fr
05 63 48 43 68

Intitulé du projet : 2èmes Rencontres interrégionales Bois et Avenir

Échelle territoriale concernée par ce projet (européen, national, inter régional, régional, infra régional) : interdépartemental en 2009 (porté par CMA Tarn et Aveyron) Mazamet se situant au sud du Département au cours de la région forestière débordant sur l'Aude et l'Hérault qui sont associés et donne une dimension interrégionale.

Partenaires impliqués : les CMA, les CCI, les Chambres d'agriculture, le Parc Interregional du Haut Languedoc, les interprofessions Midi Pyrénées et Languedoc Roussillon

Descriptif du projet :

Contexte

Le grand public porte un intérêt croissant au matériau bois. En effet, la construction bois ainsi que le bois énergie, avec l'ensemble des systèmes de chauffages possibles, connaissent un développement notable.

Néanmoins, il y a aussi une méconnaissance et/ou un besoin de valorisation de la diversité des produits et des compétences artisanales liés aux métiers du bois de l'amont de la filière jusqu'à la transformation pourtant très présente sur le territoire.

Les professionnels du bois sont bien souvent isolés par corps de métiers et ont peu de contact avec leur collègue de la filière bois.

Un bilan positif de la 1^{ère} édition en 2007

Au total, environ **165 personnes inscrites** ont participé aux 4 ateliers réservés aux professionnels animés par les chambres consulaires sur les thématiques suivantes : constructions bois, réseau de chaleur, plate forme de stockage et bâtiments agricoles bois . Les auditeurs étaient pour un tiers des entreprises. Les autres participants étaient des élus, des associations, des techniciens de collectivités, des partenaires institutionnels dans le domaine du bois du département du Tarn, de l'Aude et de l'Hérault.

Les intervenants des ateliers ont souligné la qualité de la manifestation, tant sur la partie exposants, que dans le déroulement des débats des ateliers.

2 950 personnes ont visité ce salon sur les deux jours et demi.

A partir d'un sentiment général, les visiteurs étaient des personnes ayant un projet, ils sont informés sur le sujet. Il faut noter aussi la présence d'acteurs du monde économique. Les visiteurs étaient un public ciblé et averti bien que certains sont venus aussi par curiosité.

Les animations (visites de chantier, conférences, ballades en forêt) proposées aux visiteurs sur les thèmes de la maison bois et du chauffage au bois ont réuni **142 personnes** au total.

Objectifs

L'objectif général est de promouvoir et de développer la filière bois sud massif central et les acteurs économiques qui la composent.

Concernant le grand public l'enjeu est de faire découvrir, d'informer, de sensibiliser et de promouvoir aux produits, aux savoir et faire et aux métiers du bois. L'objet de la journée professionnelle est de mobiliser, de sensibiliser et d'informer les entreprises sur les enjeux à venir de développement dans leur activité.

Action

Il s'agit d'une manifestation de type Salon qui se déroule tous les deux ans .

Suite au succès de la première édition en 2007 et de la satisfaction, des exposants, du grand public, des entreprises et des partenaires institutionnels, la Chambre de Métiers a souhaité conduire cette deuxième édition des rencontres Bois et Avenir.

Une journée, sera consacrée uniquement aux professionnels du bois (entreprises, élus, partenaires, institutionnels etc.). Au cours de cette journée des ateliers, animés par des techniciens des chambres consulaires et des experts, seront organisés à destination des professionnels concernés par la problématique traitée.

Ces différents groupes de réflexion auront en charge de faire émerger des problématiques sur un sujet donné, des pistes d'actions à mettre en place par la suite, de valider certains projets de développement, d'informer la création de certaines actions.

En fin de journée, une restitution des ateliers sera apportée auprès des professionnels des élus locaux et régionaux.

Le samedi et dimanche de 10h à 19h le Palais des Congrès de Mazamet présentera 45 exposants : entreprises d'installation et de fabrication de systèmes de chauffages au bois (granulés plaquettes bûches), charpentier, menuisier, ébéniste, négociant, scieur, bureaux d'études et architectes spécialisés, industrielles, etc...

Un pôle formation sera également présent avec l'Ecoles des Métiers , le Lycée Forestier de Saint Amans Soult, le Lycée Professionnel de l'Ameublement de Revel, le Lycée Professionnel de Bédarieux etc....

Au-delà de la partie purement exposition, les visiteurs pourront participer à des forums sur différents thèmes autour du bois énergie et des constructions en bois. Des animations, comme des visites d'installation de chaudières ou de maisons bois, des balades en forêt pour découvrir les essences, seront mises en place le samedi et dimanche.

Déroulement /méthodologie

a/ Information auprès des partenaires, élaboration du contenu des ateliers , plan de communication, choix du visuel, réservation réseaux affichage

b/ Rédaction dossier candidature, impression et envoi aux entreprises

- c/ Instruction des dossiers, et réunion d'un comité pour opérer une sélection*
- d/ Courrier réponse aux exposants*
Lancement et suivi impression des supports de communication
- e/ Elaboration plan, programmation organisation aménagement du palais , relation partenaires exposants*
- f/ Rédaction du dossier de sécurité et du dossier technique stands exposants*
- g/ organisation des ateliers et des animations, conférences, visites de chantiers démonstrations*
- h/ Rédaction dossier de presse, contacts médias,*
- i/ Plan structures stands, logistique sono vidéo*
- j/ Conception plaquettes programme et impression*
- k/ Envois invitations ciblées professionnels et inauguration*
- l/ Dossier individuel exposant, badges*
- m/ Installation hall d'exposition et exposants*
- n/ Réalisation de l'action, présence sur le salon, coordination*
- o/ Exploitation enquêtes visiteurs, revue de presse*
- p/ Dossier (bilan+ à 6 mois)*

Rattachement du projet à l'une des problématiques identifiées par le groupe ou à une autre problématique, résultats attendus, formes de restitutions envisagées :

Mesures 2.a. Encourager les démarches de mutualisation aussi bien dans le secteur du bois d'œuvre que du bois énergie

3 .b. favoriser le rapprochement offre-demande

Originalité de l'action et la façon dont elle cherche à décloisonner les partenariats :

Ce qui est originale dans cette action c'est dans un premier temps le lieu. En effet un salon de cette nature et de cette dimension, est rarement situé sur une ville moyenne comme Mazamet, située au cœur des massifs forestiers du sud massif central.

Ce qui est important de noter c'est le portage de l'action : en 2007, il était interconsulaire en 2009 le portage est à la CMA du Tarn néanmoins les autres consulaires et aussi la coopérative forestière sont des partenaires importants pour la conduite des ateliers et des actions pour les professionnels . Ce partenariat consulaire permet de mobiliser l'ensemble des acteurs de la filières bois.

Par ailleurs, il est important de soulever le partenariat en 2007 avec la CMA et la CAPEB de l'Hérault qui sera poursuivit et élargit au département de l'Aude en 2009.

A ce partenariat de premier niveau il y a un ensemble d'acteurs qui participe notamment comme intervenants les conférences : ONF, CRPF, les CAUE, les Espaces info Energie, les associations de propriétaires forestiers, des collectivités etc.....

Budget et calendrier :

Phases a :Janvier à Mars 2009

Phase b :Avril 2009

Phase c : De Mai à juillet 2009

Phase d : Juillet et Août 2009

Phase e, f et g : Aout Septembre 2009

Phase h, l, j : Octobre 2009

Phase k , l , m :octobre 2009

Phase n :16-17-18 octobre 2009

Phase o : Décembre 2009
Phase p : Décembre à mars 2010

Plan de financement prévisionnel

Dépenses		Recettes	
Animation		Chambres de Métiers :	30 000€
Chambres des Métiers	70 000€	Conseil Général :	17 000€
		Conseil Régional :	4 000€
Dépenses extérieures	66 000€	autres : sponsors , entreprises	15 000€
		FEADER	68 000€
TOTAL	136 000€		136 000€

Remarques, observations (co-financements envisagés...) : /

Groupe de travail « valorisation économique territoriale des ressources locales »

Fiche de recueil projet 2009-2010

Coordonnées de la structure :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Réunion

Nom et coordonnées de la personne responsable de l'institution :

Bernard PICARDO Président.

Nom et coordonnées de la personne responsable du projet :

NALATIAPOLLE Willy Responsable du LEM.
Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Réunion
Laboratoire d'Essais de Menuiseries (LEM).
Pôle Bâtiment de Saint André
Rue Comorapoullé
97440 Saint André

Intitulé du projet : Menuiserie Étanche Réunion (MER)

Échelle territoriale concernée par ce projet (européen, national, inter régional, régional, infra régional) :

L'échelle territoriale concernée par ce projet est de niveau régional avec une possibilité de le dupliquer dans la zone de l'Océan Indien et plus globalement dans la zone tropicale humide.

Le secteur de la menuiserie bois à la Réunion, et en particulier la réalisation de portes et fenêtres est en pleine mutation. La concurrence avec les produits en aluminium et en PVC est intense et les modifications de la réglementation en cours constituent une véritable menace. Cependant de réelles opportunités existent, le matériau bois étant de plus en plus prisé par le consommateur, surtout si le produit réalisé est particulièrement performant et parfaitement adapté aux conditions climatiques locales.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Réunion a constitué depuis 2002 un groupe de travail d'une douzaine d'artisans de ce secteur. Ce groupe, très actif et animé par un conseiller professionnel, s'est donné la priorité d'un dossier technique sur la conception de menuiseries adaptées aux conditions environnementales de la Réunion : résistance cyclonique, étanchéité, résistance aux termites, ... qui a abouti en 2006 à la réalisation d'un système constructif innovant.

Par ailleurs il nous semble important de préciser que le projet MER est porté par notre institution au niveau de la DGCIS dans le cadre de notre candidature au projet de Pôle d'Innovation de l'Artisanat sur le thème de la « **Construction Durable en Milieu Tropical** »; cette candidature est en cours d'instruction auprès des services de la DGCIS.

Partenaires impliqués :

La Chambre de Métiers et d'Artisanat de la Réunion

La CMA assure la maîtrise d'ouvrage du projet pour le compte du groupe de projet.
Elle dispose des moyens suivants :

- stratégique du projet : M. Alcay MOUROUVAYE (Secrétaire Général Adjoint)
- Interface administratif et qualité : Mme. Corinne DUBOIS (Responsable Qualité)
- Interface technique du projet : M. Willy NALATIPOULLE (Responsable du LEM)
- ORLAT (Observatoire Régional pour la Lutte Anti Termites)
- Laboratoire LEM (Laboratoire d'Essais des Menuiseries) de Saint-André

Les intervenants externes

- P.H. P.S. Bureau d'études et d'ingénierie industrielle locale
- FCBA (Institut Technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement anciennement CTBA Centre Technique du Bois et de l'Ameublement)
- D'autres intervenants pour la propriété industrielle et l'étude de marché seront sollicités. (Cabinet FIDAL, CRITT CCI Réunion, INPI)

Descriptif du projet :

Les menuiseries actuellement disponibles sur le marché doivent satisfaire, entre autre, à des caractéristiques de perméabilité à l'air et à l'eau adaptées aux conditions climatiques.

On comprend aisément que la résistance aux projections d'eau, souvent accompagnées de vent, doit être particulièrement élevée dans notre région. Cette performance s'obtient classiquement par la pose d'un joint d'étanchéité périphérique et par l'évacuation de l'eau par des drainages simples.

L'étanchéité à l'air est par contre une performance typiquement adaptée aux conditions métropolitaines : la menuiserie doit laisser passer le moins d'air possible pour ne pas dégrader les performances des dispositifs de chauffage des bâtiments. A la Réunion, du fait de l'absence de chauffage (sauf dans des conditions particulières), cette performance n'est pas requise et, au contraire, la circulation de l'air est souhaitée pour contribuer à la ventilation naturelle d'hygiène des locaux. Ce point n'était pas traité par la normalisation.

Cependant avec la parution du **Décret n° 2009-424 du 17 avril 2009 portant sur les dispositions particulières relatives aux caractéristiques thermiques, énergétiques, acoustiques et d'aération des bâtiments d'habitation dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de La Réunion.**

Il s'agit de la RTAA DOM qui donne au projet une nouvelle perspective

Au travers de ce décret, le projet MER prend tous son sens pour la filière bois locale.

Concept MER (Menuiseries Étanches Réunion)

Le système constructif de menuiseries MER a été imaginé pour empêcher l'eau d'entrer tout en laissant passer l'air le plus possible. Ses plans de principe existent, il nous a fallu les modifier afin de les transférer en plan de conception. Ces éléments ne font pas encore l'objet de dépôt de dessins et

modèles, mais ce point sera à envisager rapidement. Depuis la fin de la phase 2, une enveloppe SOLEAU a été envoyée à l'INPI en date du 17/11/2008, N°: 334082 .

L'innovation du système:

Il réside dans son principe d'étanchéité eau / passage air par :

- L'absence de joint périphérique (passage d'air)
- L'obtention de l'étanchéité à l'eau par :
 - Un profil spécifique facilitant la collecte de l'eau
 - Des drainages judicieusement disposés
 - Dispositif de jet d'eau intégré à la traverse basse du cadre dormant de la menuiserie
 - Étude de clapets extracteurs qui, outre le fait d'empêcher l'eau d'entrer dans la menuiserie par les drainages facilitent son extraction par un système d'aubes mues par le vent

L'adoption d'un système sans joint est rendu possible par la bonne résistance à la flexion des profilés bois. Ce type de système sera difficilement adaptable à l'aluminium et au PVC et donc différenciant pour le matériau bois.

Le système sera outre conçu avec des matériaux ayant été testés par l'Observatoire Régional de Lutte Anti-Termite (ORLAT) et offrant une résistance naturelle aux termites de l'île de la Réunion. Le choix des essences a été fait par rapport aux tests réalisés par L'ORLAT sur un certain nombre d'échantillons de bois exotique. L'étude de traitements complémentaires est cependant souhaitable.

Le système répond d'autre part aux contraintes esthétiques de rénovation de l'habitat créole traditionnel. Il y a un enjeu important autour de la sauvegarde d'un patrimoine architecturale de caractère dans l'île, témoignage de l'époque coloniale.

Le positionnement du produit.

L'avantage concurrentiel du système constructif est donné par :

- la performance d'étanchéité à l'eau (la majorité des sinistres à la Réunion)
- la circulation d'air (ventilation naturelle d'hygiène des locaux)
- l'économie de joint
- l'esthétique et la chaleur du matériau
- la possibilité d'avoir un produit peint ou lasuré à la couleur souhaité

Le positionnement en terme de prix dépendra des résultats de l'étude de marché. On peut envisager cependant deux segments :

- menuiseries de grande production (particuliers et entreprises) à coût réduit pour le secteur social notamment
- menuiseries de niche (rénovation de bâtiments créoles, constructions neuves haut de gamme) où le prix est un facteur moins essentiel.

Rattachement du projet à l'une des problématiques identifiées par le groupe ou à une autre problématique, résultats attendus, formes de restitutions envisagées :

Le projet vise au travers des actions décrites ci après à :

- Favoriser le rapprochement offre-demande
- Favoriser l'innovation et le transfert de compétences auprès des artisans
- Faire de la commande publique un vecteur efficace de développement de la filière bois locale

Originalité de l'action et la façon dont elle cherche à décroiser les partenariats :

Sous l'impulsion de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Réunion, un groupe d'entreprises locales du secteur «menuiseries bois» s'est constitué. Ce groupe assure la maîtrise d'ouvrage du projet, il est composé d'une douzaine d'entreprises.

Ce groupe est actuellement informel. Il s'est constitué autour d'une charte signée le 4 octobre 2006; Un groupement Momentané d'Entreprises pourrait être constitué pour suivre cette R&D et si nécessaire une organisation plus pérenne pourrait être envisagée.

Dans la continuité de la démarche pilotée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, le projet MER vise à étudier, concevoir, prototyper, tester, fabriquer et commercialiser un système constructif innovant de menuiseries bois adapté aux conditions environnementales de la Réunion.

De plus, ce système doit :

- Obéir à la réglementation actuellement en vigueur
- Être conforme aux prescriptions de GEOCERT (marque locale de qualité pour les produits correspondants aux conditions climatiques de l'île)
- Anticiper ou être conforme aux exigences du marquage CE

Le projet devrait déboucher sur la création d'une unité de production locale capable au minimum de réaliser les profils spécifiques en bois du système constructif et de les proposer à la vente aux menuisiers bois à la Réunion et sur toute autre forme d'exploitation économique.

L'unité de production pourra aussi se donner l'objectif de réaliser des produits finis avec pour clientèle les entreprises du bâtiment et les particuliers.

L'investissement de production peut être évalué à 150 000 €, les besoins en atelier à 250 m² / 500 m² et l'effectif de 8 personnes. La localisation envisagée à ce jour est le Pôle Bois, première zone d'activité économique spécialisée, installée à Saint-Benoît dans la périphérie d'une Zone Franche Urbaine.

On peut estimer ce marché à 3000 menuiseries par an soit 1 000 000 €.

Ce projet doit par ailleurs permettre de former et structurer le tissu artisanal local afin que les menuiseries bois puissent être fabriquées dans des conditions techniques contrôlées, en particulier conformes au marquage CE dont on sait qu'il deviendra obligatoire.

L'objectif est que le système soit mis au point avant fin 2010.

Budget et calendrier :

Le budget Global est évalué à 85 000 € et se décompose de la manière suivante :

Faisabilité technique : 19 000€

- Validation du procédé de fabrication
- Définition des profils d'outillages
- Validation des approvisionnement

Faisabilité juridique : 12 000 €

- Propriété industrielle
- Création d'une Marque collective MER

Maquette : 15 000€

- Conception des outils de profilages par un fournisseur d'Europe
- Fabrication des maquettes
- Réalisation d'un site démonstratif (Casa DD) il s'agit d'un concept d'une maison adaptée au développement durable en lien avec un guide de construction pour les maisons à la Réunion pour une économie d'énergie et un confort d'habitat en lien avec les contraintes environnementales de la Réunion.

Essais de caractérisation : 21 000€

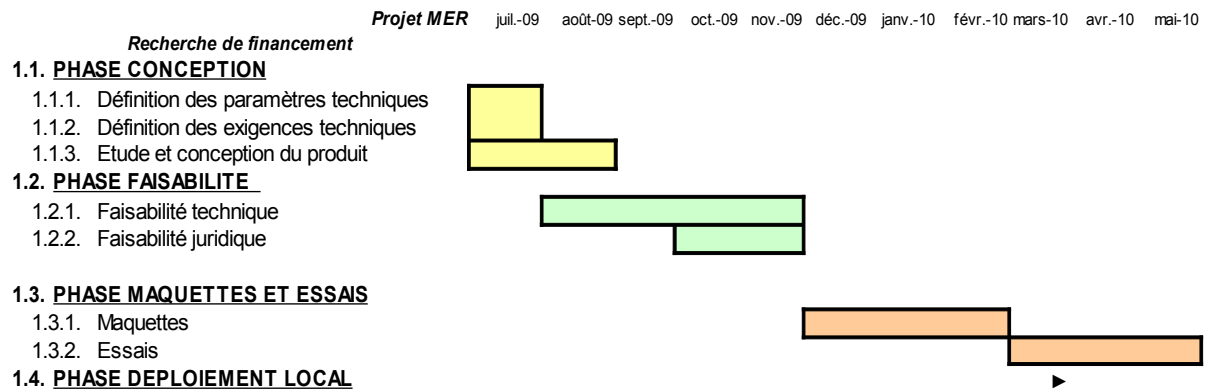
- Validation du procédé de fabrication
- Avis technique FCBA
- Qualification Géocert[®]
- Marquage CE dpc
- Mise à jour du manuel constructeur

Déploiement Locale : 18 000€

- Formation des entreprises au système constructif
- Écriture des procédures de CPU (Contrôle de Production en Usine, Géocert, Marquage CE NF EN 14351-1)
- Communication à destination des Artisans
- Communication de grande ampleur.

Le Budgets définitifs sont en cours de finalisation par rapport au frais d'envoi des maquettes à tester à l'institut Technologique FCBA de Bordeaux, aux frais de déplacement du responsable du projet pour assister aux différents tests.

Calendrier :



Remarques, observations (co-financements envisagés...) :

Une Partie du projet à déjà fait l'objet d'une aide financière sur les phases 1 et 2 sur la réalisation du cahier des charges technique, des plans, et de prototypage par la DDE de la Réunion, dans le cadre du Secteur Pilote d'Innovation Outre MER (SPIOM). Nous sommes aujourd'hui dans les phases de continuité 3 et 4 et nous espérons trouver un co-financement avec les collectivités locales (Conseil Régional, Départementale et l'Etat...).

Observations :

Pour répondre aux contraintes de calendrier, le présent dossier est transmis sous cette forme en respectant le canevas de l'appel à propositions. Les compléments d'informations techniques et économiques peuvent être fournis à la demande (annexes, plans, devis...).

Groupe de travail « valorisation économique territoriale des ressources locales »

Fiche de recueil projet 2009-2010
(à reproduire le cas échéant si plusieurs projets)

Les propositions d'actions doivent comprendre dans la mesure du possible et notamment quand leur démarrage est prévu en 2009 :

Coordonnées de la structure : **contact provisoire : CREAN (Jérémy LE MAUX)**
crean.vire@educagri.fr ou 02.31.66.18.30

Nom et coordonnées de la personne responsable du projet :

Intitulé du projet :

Échelle territoriale concernée par ce projet (européen, national, inter régional, régional, infra régional) : **Echelle régionale**

Partenaires impliqués : **Acteurs potentiels pour porter le projet : Chambre régionale d'Agriculture Normandie, CRPF**
Partenaires potentiels à solliciter : Biomasse Normandie, Ademe, ONF,...

Descriptif du projet : **Projet en cours de réflexion dans le cadre du réseau rural bas-normand**

Approche bocagère et forestière.

Souhait d'une vision transversale et territoriale. Proposition d'action déclinée en 5 grands axes :

1. Analyse des besoins à moyen ou à long terme (lien avec les objectifs du Grenelle de l'Environnement)
2. Etude des gisements en région (bocage, forêt, déchets, taillis,...), et analyse de la ressource mobilisable.

Ces deux axes permettent de croiser l'offre et la demande en région, ce qui permet

d'étudier la question de longueur des circuits (approche territoriale ou régionale). Ces

études devront se baser sur un recensement de démarches et d'expériences mises en œuvre sur la région.

3. Cohabitation et articulation de l'ensemble des projets (à rayonnement régional, puis local).
4. Analyse plus précise de la ressources bois sur un ou deux territoires

5. Sensibilisation auprès des agriculteurs

→ Point sur la biomasse agricole : étude de gisements. Repérer les zones de pertinence des projets pour une valorisation énergétique de la biomasse (Production de chaleur).

Rattachement du projet à l'une des problématiques identifiées par le groupe ou à une autre problématique, résultats attendus, formes de restitutions envisagées :

Rattachement avec le sous-groupe « Forêt et filière bois »

Originalité de l'action et la façon dont elle cherche à décroiser les partenariats :

Action dans le cadre du réseau rural, volonté affirmée d'assurer un partenariat multi-acteurs, tout en prenant en compte les attentes et besoins de l'ensemble des acteurs, à toutes les échelles (du local au régional)

Budget et calendrier :

Remarques, observations (co-financements envisagés...) :

Groupe de travail « valorisation économique territoriale des ressources locales »

Fiche de recueil projet 2009-2010

Projet FORetTER (FNCOFOR – FPF – CNPPF)

Les propositions d'actions doivent comprendre dans la mesure du possible et notamment quand leur démarrage est prévu en 2009 :

Coordonnées de la structure porteur du projet : **FNCOFOR**

Nom et coordonnées de la personne responsable du projet : Charles DEREIX, Directeur Général FNCOFOR

Intitulé du projet : **Animation forêt territoire (FORetTER)**

Échelle territoriale concernée par ce projet (européen, national, inter régional, régional, infra régional) : National et deux régions Auvergne et Franche Comté

Partenaires impliqués : Centre National Professionnel de la Propriété Forestière (**CNPPF**), Fédération Forestiers Privés de France (**FPF**), Fédération Nationale des Communes Forestières (**FNCOFOR**), **CRPF Auvergne et Franche Comté**, **Unions Régionales des communes forestières Auvergne et Franche Comté**, **Unions régionales "Forestiers Privés de France" Auvergne et Franche Comté**.

Descriptif du projet : Voir **fiche ci-jointe**

Rattachement du projet à l'une des problématiques identifiées par le groupe ou à une autre problématique, résultats attendus, formes de restitutions envisagées :

- Problématique : Valorisation économique territoriale des ressources forestières locales,
- Résultats attendus : Harmonisation des actions d'animation territoriale réalisées par la forêt privée et la forêt communale (25 % du territoire national),
- Restitution : Proposition du protocole de fonctionnement commun aux autres régions françaises, extension aux régions volontaires.

Originalité de l'action et la façon dont elle cherche à décloisonner les partenariats : Première action commune forêt privée / forêt communale.

Budget et calendrier : 45 000 €, sur 12 mois (cf. fiche de présentation de l'action).

Remarques, observations (co-financements envisagés...) : Pas de co-financements envisagés, auto financements des partenaires.

Annexes Animation forêt territoire = FORetTER

"Produire et mobiliser plus de bois tout en préservant mieux l'environnement et la biodiversité" est aujourd'hui l'un des principaux objectifs affichés par la filière forêt-bois dans son ensemble.

Selon l'Inventaire Forestier National (IFN), 36 millions de m³ de bois n'ont pas été prélevés en forêt française en 2006. Un volume qui vient renforcer le stock de bois sur pied déjà existant et qu'il faudra pourtant valoriser pour atteindre les objectifs de développement du bois dans les secteurs de la construction et de l'énergie, comme annoncé lors du Grenelle de l'environnement. En 2012, 12 millions de m³ supplémentaires devraient être récoltés et 20 millions d'ici à 2020. Il est donc nécessaire de développer des méthodes et des outils pour produire et mobiliser plus de bois et ainsi valoriser la ressource forestière, tout en garantissant une gestion durable de nos forêts et en permettant une amélioration de la compétitivité des entreprises du secteur au sein des territoires dans un marché des produits bois (sciages, etc.) de plus en plus mondial et concurrentiel.

Comment atteindre ces objectifs ? Alors qu'en agriculture, la récolte annuelle ne peut être différée, une coupe en forêt peut l'être éternellement, quel en est le déclencheur ?

Toutes les analyses convergent, en l'état actuel de la propriété forestière, l'appel du marché, par des prix attractifs, constitue le principal moteur de la mobilisation. Mais cet appel n'est pas suffisant, il faut aussi vaincre les freins techniques (desserte, par exemple), les difficultés entraînées par le morcellement de la propriété, les lourdeurs réglementaires et environnementales, les différences entre les qualités produites et les demandes du marché, le prix de la tranquillité (pour certains propriétaires privés, voire certains élus, tout chantier paraît perturbant par le risque commercial d'impayés, de dégâts aux arbres restants ou aux accès, de disparition de bois, de contentieux, etc. et la valeur du lot doit prendre en compte ce prix), l'apparition des problèmes techniques de renouvellement des peuplements...

Pour tenter de lever ces obstacles et faire entrer des forêts non exploitées ou insuffisamment exploitées dans les circuits de gestion durable, il faut apporter la confiance et l'information, c'est le rôle de **l'animation forêt bois** menée dans le cadre de démarches territoriales concertées.

La loi forestière de juillet 2001 a créé les "**chartes forestières de territoire**". Sur la période 2001-2008, ces démarches de concertation et de contractualisation autour « des biens et services rendus par la forêt » ont pris une place importante pour les territoires les plus boisés (avec un taux de boisement moyen de 43 %) qui prennent conscience des enjeux du développement forestier et, sous le pilotage des élus du territoire, bâtissent un projet de développement local axé sur la forêt et le bois. Au début de 2009, on recense ainsi 92 CFT concernant 23 % de la forêt métropolitaine avec un statut proche de la situation nationale (68 % de forêt privée, 19 % de forêt des collectivités, et 13 % de forêt domaniale).

Ce mouvement a été accompagné par une importante mobilisation des forestiers – privés et publics –, qui ont mis au point des outils spécifiques :

Les Communes forestières ont développé des "**plans d'approvisionnement territoriaux**", dans le cadre du programme "1000 chaufferies bois pour le milieu rural en 2010" qui, au niveau du territoire de projet, constituent un outil d'aide à la décision pour les collectivités porteuses de projets de mobilisation et de valorisation de la ressource en bois-énergie et bois d'œuvre.

La forêt privée, pour sa part, a développé les "**plans de développement de massifs**" qui sont des outils de caractérisation des potentialités forestières et d'actions pour augmenter le pourcentage de forêt privée gérée selon un document de gestion et engager des opérations de gestion et de mobilisation identifiées. ; on recense actuellement 140 PDM concernant 10 % de la forêt privée.

Bien que complémentaires, ces deux types d'outils ont été développés indépendamment et sans réelle coordination, aussi bien au niveau local, échelon opérationnel de la mobilisation de la ressource, que régional, échelon de coordination des actions.

Le développement de ces outils et les dynamiques créées par les Chartes forestières de territoire ouvrent, dans certaines régions, des opportunités d'actions concertées. A terme, il s'agit de favoriser,

dans le cadre des démarches territoriales, une mise en œuvre conjointe et coordonnée de ces outils au service de schémas régionaux de mobilisation de la ressource.

Le présent projet vise ainsi à rassembler ces initiatives, à les rendre clairement complémentaires, lisibles pour les acteurs non forestiers des territoires ruraux, opérationnelles et performantes pour les acteurs des filières régionales.

Le projet proposé aura comme objectifs:

- de mettre au point, tester et formaliser, sur deux régions pilotes, un protocole d'animation des territoires forestiers basé sur les outils existants (CFT, PAT et PDM) et recherchant leur intégration optimale au bénéfice de la forêt et du bois au sein du territoire ;
- de sensibiliser et d'informer largement les acteurs des territoires ruraux – forestiers, non forestiers et élus locaux – sur les principes de ce protocole et les modalités de mise en œuvre en région définies en fonction des contextes forestiers locaux ;
- de susciter une intervention coordonnée des fonds publics nationaux (Etat et FEADER) et des collectivités territoriales (Conseils régionaux et généraux) pour instaurer des programmes régionaux de mobilisation et de valorisation de la ressource qui reposent sur la mise en œuvre des protocoles d'animation forestière au niveau des territoires.
- de favoriser l'appropriation des projets par les acteurs du territoire et de mettre en œuvre les projets issus de ces protocoles territoriaux d'animation forestière, grâce à l'action des opérateurs publics et privés ONF et coopératives.

Le projet regroupe la FNCOFOR, Forestiers Privés de France, le CNPPF, ainsi que les niveaux régionaux correspondants des deux régions pilotes. Ces deux dernières pourraient être, d'après une identification nationale, l'Auvergne et la Franche Comté, représentant des enjeux forestiers spécifiques et contrastés.

Echéancier prévisionnel :

- préparation du lancement de l'opération avec deux réseaux ruraux régionaux jusqu'à fin 2009 : identification des territoires supports de l'expérimentation (3 par région) et définition de la déclinaison du projet en région ;
- suivi et accompagnement des protocoles territoriaux d'animation forestière en 2010 ;
- analyse et formalisation d'un protocole régional avec information (outils documentaires) et sensibilisation des acteurs des réseaux ruraux régionaux au premier semestre de 2010.

Soit une période de réalisation de 12 mois à compter de l'accord des Réseaux Ruraux régionaux et des ministères de tutelle.

Budget :

- chargé de mission Animation forêt territoire au niveau national et sur les deux régions pendant 6 mois : 25 000 €
- suivi, et appui des travaux en région : 6 000 €
- déplacements et divers : 9 000 €

Groupe de travail « valorisation économique territoriale des ressources locales »

Fiche de recueil projet 2009-2010

Coordonnées de la structure :

ETD

30, rue des favorites 75015 Paris

Nom et coordonnées de la personne responsable du projet :

Gilles Rey-Giraud, responsable de l'équipe politiques territoriales

g.rey-giraud@etd.asso.fr

01 43 92 67 96

Intitulé du projet :

Elaboration d'un guide de recommandations et d'un référentiel d'expériences pour favoriser l'usage du bois local dans la construction.

Échelle territoriale concernée par ce projet (européen, national, inter régional, régional, infra régional) :

National, avec une analyse particulière des pratiques de territoires en matière de marchés publics et de démarches d'urbanisme valorisant le bois local

Partenaires impliqués :

FNCoFor

Union régionale des CoFor de Rhône-Alpes

FNCAUE

Partenaires envisagés : ONF, CNPPF, Forestiers privés de France, FNE, ADCF, AMF, ADF, Ministère de l'agriculture et de la pêche (sous-direction de la forêt et du bois), Commissariats de massifs

Descriptif du projet :

L'engouement du public pour la construction bois ne constitue pas un gage de développement d'une offre constructive locale valorisant de surcroît les ressources forestières du territoire. Le positionnement affirmé du bois-construction comme réponse aux enjeux du développement durable pourrait toutefois inciter à privilégier la valorisation de l'origine locale des bois dans un souci de cohérence : le bois local présente, de fait, un meilleur bilan carbone que le bois importé. Cet argument motive déjà certains industriels de la maison bois à se tourner vers du bois produit localement ou à s'impliquer dans l'organisation d'une offre locale répondant aux critères de la construction lorsque celle-ci n'existe pas.

Au-delà de ces démarches spontanées, l'acteur public local peut contribuer, par une action volontariste, à rapprocher l'offre de la demande pour une valorisation locale du bois qui contribue davantage au développement économique des territoires.

Deux voies complémentaires sont envisageables :

- la voie réglementaire au travers des documents d'urbanisme, des chartes architecturales, dans le cadre d'une approche cohérente portant sur les formes urbaines et la définition de référentiels constructifs visant à favoriser l'émergence d'un type d'offre identitaire sur laquelle les professionnels locaux peuvent adhérer et se positionner ;
- celle de la commande publique, au travers des équipements publics et de l'habitat social notamment, qui se heurte cependant à l'impossibilité pour l'acheteur public d'exiger spécifiquement du bois d'origine locale, comme il est rappelé dans le « Guide de l'achat public éco-responsable : le bois, matériau de construction » publié en 2007 par l'Observatoire économique de l'achat public.

La présente proposition comprend ainsi 2 volets :

1. repérer et analyser des expériences conduites sur des territoires en matière d'urbanisme et de développement de l'usage du bois, notamment local, dans la construction, afin d'identifier les freins (réglementaires, architecturaux, culturels...) et les pistes de solutions trouvées, et de mesurer les impacts en termes d'effets d'entraînement sur la filière économique locale.

Pour ce faire, nous identifierons avec nos partenaires (en particulier les CAUE) organisés en comité de pilotage, un panel d'une dizaine de territoires ayant mis en place de telles démarches et procéderons à une analyse de ces cas par entretiens et/ou visites et échanges avec les partenaires.

Le rendu final prendra la forme d'un document en 3 parties : méthodologique (sur les différentes approches et les éléments clés des démarches), juridique (sur les textes et principes à retenir en matière d'urbanisme), expériences (fiches illustrées sur les territoires du panel).

2. éclairer les conditions et les éventuelles limites au « fléchage » des ressources forestières locales dans les marchés publics de construction, dans le respect des règles de mise en concurrence définies dans le cadre des marchés publics.

En s'appuyant sur les conclusions de l'évaluation en cours de la circulaire du 5 avril 2005¹ et sur les travaux déjà conduits en la matière, il s'agit d'envisager les modalités de passation par une collectivité de marchés publics permettant de recourir, sous certaines conditions, à des fournitures en bois provenant de massifs forestiers locaux pour la construction.

Ce travail d'expertise juridique s'appuiera sur les personnes ressources compétentes identifiées par nos partenaires et sur l'expérience de territoires et collectivités ayant travaillé sur le sujet.

Il débouchera sur la rédaction d'un guide de recommandations pour favoriser le recours au bois local dans les marchés publics de construction. A ce stade seules des pistes seront identifiées concernant les évolutions réglementaires souhaitables ; un travail complémentaire sera nécessaire pour transformer ces pistes en propositions et contributions aux réflexions engagées suite au Grenelle de l'environnement, en matière d'évolution du code des marchés publics.

¹ circulaire du 5 avril 2005 portant sur les moyens à mettre en œuvre dans les marchés publics de bois et produits dérivés pour promouvoir la gestion durable des forêts

Rattachement du projet à l'une des problématiques identifiées par le groupe ou à une autre problématique, résultats attendus, formes de restitutions envisagées :

Axe 4 : Faire de la commande publique un vecteur efficace de développement de la filière bois locale

Restitution sous forme de documents (papier et téléchargement), largement diffusés via le réseau rural, les partenaires et le site d'ETD ; organisation de journées de formation-information auprès de collectivités intéressées.

Originalité de l'action et la façon dont elle cherche à décloisonner les partenariats :

Apporter des éléments méthodologiques, juridiques aux collectivités souhaitant s'engager dans une politique de valorisation de la ressource forestière locale, dans un contexte où les obstacles sont nombreux, malgré le réel potentiel que représente cette ressource.

Budget et calendrier :

1^{er} volet : référentiel d'expériences territoriales sur la valorisation du bois local dans la construction

Démarrage en septembre 2009 et achèvement fin mars 2010 : en 2009, identification du panel de territoires, réalisation des entretiens, visites et échanges ; en 2010, rédaction et diffusion du document.

Estimatif budgétaire à affiner : 20 000 €

2^{ème} volet : guide de recommandations pour favoriser le recours au bois local dans les marchés publics de construction

Expertise juridique, entretiens et analyse d'expériences en 2009 ; rédaction et diffusion du guide en 2010.

Estimatif budgétaire à affiner : 15 000 €

Remarques, observations (co-financements envisagés...) :

Autofinancement d'ETD à hauteur de 30%.

Groupe de travail « valorisation économique territoriale des ressources locales »

Fiche de recueil projet 2009-2010

**« Restaure ta restanque »
Etude de faisabilité
Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Var**

Les propositions d'actions doivent comprendre dans la mesure du possible et notamment quand leur démarrage est prévu en 2009 :

Coordonnées de la structure : Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Var, SAAE, avenue des Frères Lumière-La Valette BP 5 – 83040 Toulon Cedex 9

Nom et coordonnées de la personne responsable du projet : Franck Baudement sous la supervision du directeur du Service Animation et Action Economique : Evelyne Delpivar.
Franck.baudement@cma-var.fr tél : 04 94 61 99 35

Intitulé du projet : Etude de faisabilité sur un projet visant à engager la restauration de restanques varoises.

Échelle territoriale concernée par ce : Var voire la région Provence Alpes Côte d'Azur si l'étude est concluante et le projet validé.
Partenaires impliqués :

- Centre Régional de la Propriété Forestière (plans de gestion forestière)
- Coopérative Provence Forêt
- FIBOIS
- Pôle Régional de Développement Economique Solidaire thématique Bois
- CG 83 Direction du Génie Forestier :
- CG83 Direction Agriculture
- Chambre d'agriculture
- Association Energira

- Claire Cornu de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Vaucluse qui a développé une expertise sur le sujet.
- Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment
- Projet européen **Terrisc** récupération de paysages en terrasses et prévention de risques naturels

Descriptif du projet : Les restanques : un territoire d'exception (premier département en surface forestière)

Construites par les bergers, les paysans ou les forçats comme à Toulon, les « terrasses », « restanques », « faisses », « bancau », marquent le territoire français des Cévennes à la haute Loire en passant bien sûr par le paysage varois.

Ces terres, gagnées de haute lutte sur la colline, représentent un travail de titan réalisé par les anciens.

Mais pourquoi des restanques ?

- pour ranger les pierres
- pour permettre de retenir la terre qui sinon serait emportée par les pluies diluviennes de ces régions.
- pour faire profiter la terre du maximum de la pluie tombée du ciel, celle-ci peut pénétrer plus profondément sur cette surface plane qu'offrent les restanques qui fonctionnent également comme des drains géants.
- pour cultiver : les oliviers, les pois chiches, les immortelles (petites fleurs jaunes utilisées dans les cimetières), les cornes (petits fruits ressemblant à une petite pomme), la vigne, etc.
- pour faire paître les troupeaux de moutons
- pour créer un climat propice à la culture de plantes particulières craignant le gel : safran, citronnier, fleurs ...

On peut remarquer qu'aujourd'hui les restanques sont abandonnées (déjà depuis 2 ou 3 générations) car ces terres ne sont pas facilement mécanisables (donc peu productives dans les standards actuels) et présentent souvent un déficit hydrique.

Si rien est fait dans les vingt à trente prochaines années, ce formidable héritage* légué par les anciens va disparaître par manque d'entretien. En effet, aujourd'hui les restanques sont colonisées par les pins sylvestres qui sont comme la mauvaise herbe de la forêt méditerranéenne.

* si aujourd'hui nous devons réaliser les travaux effectués par les anciens pour remodeler la colline le coût en serait bien trop important en main-d'œuvre.

Le développement durable au secours des restanques !

Quels avantages avons-nous à sauvegarder ce patrimoine ?

- création de zones coupe feu ou du moins qui permettent le ralentissement de la propagation des flammes
- sauvegarde d'un paysage qui peut être valorisable touristiquement parlant (oliveraies, etc.)
- maintien d'un savoir faire : celui de murailles (construction de murs en pierre sèche)
- création de zones riches en biodiversité qui aujourd'hui devient une thématique incontournable du développement durable.
- Installation de nouveaux agriculteurs

La relocalisation de l'économie pourrait-elle sauver les restanques ?

On se trouve devant à un double problème :

- quel financement pour la réhabilitation des restanques ?
- comment maintenir une activité économique qui permette l'entretien de ce territoire ?

A cela s'ajoute la difficulté d'accès de ces parcelles qui permettent difficilement une mécanisation totale de ces terres.

La question de l'équilibre économique reste la partie la plus difficile à réaliser mais il ne faut pas prendre en compte uniquement l'économie de la production agricole sur le site :

- la maintien et la création de biodiversité est un patrimoine que nous devons préserver et renouveler pour nos enfants : quel est son prix ?
- Le prix de la lutte contre les incendies qui ravagent la Région a un coût exorbitant, pourquoi ne pas investir dans la prévention par la création et le maintien de ces zones coupe feu.
- Potentiel de production d'énergies renouvelables localement
- Potentiel de production agricole traditionnelle ou à haute valeur ajoutée : fleurs, safran, pois chiche, huile d'olive AOC, etc.
- Autres débouchés tels que la production de matériaux pour l'isolation des logements : lavande, chanvre, laine de mouton, chêne liège, etc.

Quelle gestion pourrions-nous en avoir ?

Rattachement du projet à l'une des problématiques identifiées par le groupe ou à une autre problématique, résultats attendus, formes de restitutions envisagées : projet très transversal (entre la gestion forestière et la revalorisation du patrimoine) intégrant les items du développement durable.

Originalité de l'action et la façon dont elle cherche à décroiser les partenariats : cf. liste des instances partenaires et ressources.

Il est très important de remarquer que si la CMAV présente cette étude pour vos contributions, c'est avec un intérêt pour ses ressortissants : débroussailliers, artisans de la pierre sèche... Pour autant, les acteurs qui seront les décideurs (ceux qui commanderont la restauration de leurs restanques) sont les agriculteurs et les forestiers. A ce titre, le portage du projet qui pourrait éclore suite à l'étude de faisabilité, devrait échoir à la Chambre d'Agriculture du Var ainsi qu'au Conseil Général dont l'action pourrait devenir l'élément déclencheur d'une restauration de nos restanques.

Budget et calendrier : si le projet est retenu, nous envisageons de lancer l'étude **d'ici fin 2009** avec un cahier des charges qui devrait s'apparenter à ce qui suit (sous réserve de validation par les partenaires du projet) :

1. Retours d'expérience
2. Etat des lieux des restanques dans le Var, identification du potentiel de surfaces agricoles concernées
3. Comment restaurer le patrimoine des restanques ?
valoriser le bois de défrichage issu, filière artisanale de la pierre sèche
4. Comment maintenir la réhabilitation de ce territoire ?
Quelle gestion durable pour ces restanques ?
5. Synthèse et pistes de financements/ Lancement du Copil ?

La réalisation de cette étude inclue la visite d'au moins 5 installations agricoles ou anciens territoires agricoles et la réalisation d'au moins 15 entretiens avec des personnes clés de chaque secteur concerné.

Total : 40 à 50 jours de 650 € à 700 € / jour tarifs BET, il faut donc compter pour cette étude un budget d'environ 30 000 €

Remarques, observations (co-financements envisagés...) : un éventuel Comité de pilotage serait amené à solliciter des fonds pour subventionner la restauration des restanques (élément déclencheur) : département, Région, Etat, Fonds Européens...

Groupe de travail « valorisation économique territoriale des ressources locales »

Fiche de recueil projet 2009-2010

Les propositions d'actions doivent comprendre dans la mesure du possible et notamment quand leur démarrage est prévu en 2009 :

Coordonnées de la structure :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Var, SAAE, avenue des Frères Lumière-La Valette BP 5 – 83040 Toulon Cedex 9

Nom et coordonnées de la personne responsable du projet : Angèle Champagnac, sous la supervision du directeur du Service Animation et Action Economique : Evelyne Delpivar.

La Maison de l'Economie Haut Var-Verdon,
Z.A les Uchanes- Route de Salernes
83 630 AUPS

Tél : 04 98 10 29 74 mé^l : angele.champagnac@cma-var.fr

Intitulé du projet :

En cours de finalisation pour l'intitulé exact :

Manifestation Filière Bois : Diversification de l'économie varoise du Bois, Quel bois pour quelle utilisation ?

Échelle territoriale concernée par ce projet (européen, national, inter régional, régional, infra régional) :
Départemental

Partenaires impliqués :

CMAV, CG83, FIBOIS 06/83, Communes Forestières du Var,

Descriptif du projet :

Organisation d'une manifestation sur la filière bois dans le Var. Thème 17 octobre 2009 : *Quels bois pour quelles utilisations ? Diversification de l'économie varoise liée au bois*

Rattachement du projet à l'une des problématiques identifiées par le groupe ou à une autre problématique, résultats attendus, formes de restitutions envisagées :

Conférence sur le bois, débats entre tous les acteurs de la filière bois et expositions (professionnels du bois, artisans du bois, exploitants forestiers, scieurs, associations et interprofessions du bois, institutionnels départementaux du bois, ONF, CRPF etc.)

Originalité de l'action et la façon dont elle cherche à décloisonner les partenariats :

1. Manifestation déjà effectuée en 2008 pour sa première session qui a permis pour la première fois d'organiser dans le Var une journée d'information, d'échanges et de débats sur la filière bois en abordant le bois-énergie, bois-construction, bois d'art, la ressource bois varoise, les perspectives pour la filière et projets des entreprises et acteurs du bois.

Pour la première fois, les entreprises (menuisiers, ébénistes, plombiers-chauffagistes, scieurs, exploitants-forestiers etc.) et tous les acteurs et institutionnels du département et de la région PACA se sont réunis pour une journée entière d'échange, de recherche et d'information.

Organisation également d'un point info Energie pour le grand public.

Cibles : professionnels de toute la filière bois, acteurs bois, grand public, élus – Conseillers Généraux et Maires du Var

Budget et calendrier :

1. Octobre 2009

Budget : en cours de définition

Remarques, observations (co-financements envisagés...) :

1. Action déclinée avec le Conseil Général du Var et l'association de l'Interprofession du Bois FIBOIS 06 / 83 ainsi que les Communes Forestières du Var.
2. Si le projet « Restaure ta restanque » est retenu (cf. proposition d'étude de faisabilité), un couplage de ces deux actions est bien entendu envisagé.

Réseau Rural Français

Groupe de travail

« Valorisation économique territoriale des ressources locales »

Fiche de recueil projet 2009-2010

Les propositions d'actions doivent comprendre dans la mesure du possible et notamment quand leur démarrage est prévu en 2009 :

Coordonnées de la structure de coordination :

Chambre de Métiers et de l'artisanat de Vaucluse
BP 40208
35 rue Joseph Vernet
84009 AVIGNON cedex 1

Nom et coordonnées de la personne responsable du projet :

Jean-Louis GAUTHIER, Président
Alain COTTON, Responsable du Service Economique
Claire CORNU, agent de développement économique :
04 90 80 65 61 agent.eco@cm-avignon.fr

Intitulé du projet :

Faisabilité pour la création d'une filière bois d'œuvre en Vaucluse

Échelle territoriale concernée par ce projet (européen, national, inter régional, régional, infra régional) :

Départementale, pouvant être élargie aux départements limitrophes concernés, voire toucher plusieurs régions.

Partenaires impliqués :

Partenaires intéressés par la démarche au 25 mai 2009 : ONF, Syndicat mixte d'Aménagement et d'équipement du Mont Ventoux, Association de préfiguration du PNR Ventoux, Conseil Général de Vaucluse, association interprofessionnelle Fibois 04 & 05; association interrégionale 26 & 84 PROBOIS, réseau régional PRIDES Bois & Construction.

Partenaires restant à solliciter : CNDB PACA, Corse & LR ; Observatoire de la forêt méditerranéenne, syndicats professionnels ...

Descriptif du projet :

Le Vaucluse a une identité architecturale de pierre. La pierre est un matériau local, naturel et sain. La pierre est très présente dans le patrimoine architectural vauclusien et l'est encore par le nombre des carrières toujours en activité. D'autres ressources locales tout autant naturelles et saines et qui ont également forgées sa typologie, sont encore actives telles que le plâtre, la chaux et l'ocre. Une démarche innovante, pilotée par le PNR Luberon, est en cours pour tenter de développer l'usage des pailles de lavandes comme matériau isolant bio-sourcé. Mais rien n'existe quant à la ressource en bois du Vaucluse. Or, si le bois est un matériau pertinent et d'avenir dans la démarche d'écoconstruction, et si les professionnels concepteurs sont dorénavant disposés à se tourner vers l'usage du bois, encore faut-il consommer du bois local. Dans un souci de construire durable et de développer une économie durable, porteuse de sens pour les territoires, il reste à ouvrir la voie qui ne manquera pas d'éveiller des vocations.

Une filière bois construction serait bienvenue pour compléter le panel des matériaux locaux, sains et naturels, disponibles pour le secteur de la construction. Malheureusement, actuellement l'usine de cellulose de Tarascon (13) est forte consommatrice de bois. Ainsi, des pans entiers de forêts sont, sans discernement, aspirés vers cette usine faute de valorisation alternative pour des usages nobles de construction, en dehors d'espèces "nobles" telles que le Cèdre de l'Atlas.

Tout reste à faire : sélection du bois sur place, stockage et séchage du bois, commercialisation du bois, formation de la filière professionnelle à ces nouvelles pratiques constructives et sensibilisation des maîtres d'ouvrage (collectivités et bailleurs sociaux) à ces systèmes constructifs. Dans un premier temps nous pensons cèdre présent sur le Ventoux et sur le Luberon, mais d'autres bois sont repérés en zone d'activité agricole comme des bois d'intérêt pour construire comme le cyprès, le robinier, l'acacias, présents mais non exploités sur notre département. Une ressource non négligeable de pins (Pin sylvestre, Pin d'Alep et Pin Noir d'Autriche existe également sur le département dans les espaces forestiers, dont les caractéristiques technologiques permettent d'envisager une valorisation partielle des volumes vers des emplois en construction, voire en menuiserie (essais concluants sur le Pin d'Alep). L'emploi du Pin Noir en charpente, souvent décrié (poids, bleuissement) doit pouvoir être reconsidéré favorablement

L'industrie de la construction a favorisé un esprit constructif standardisé, délaissant les savoir-faire artisanaux qui ont pourtant fait leur preuve sur des siècles. Elle a mis fin à l'adaptabilité des hommes capables de réagir à leurs besoins avec des matériaux de cueillette ne leur proposant plus qu'un rôle d'assembleur et de poseur. En conséquence, suite à cette rupture dans la transmission des savoirs, il faudra également la reconstruire. Cet autre aspect des choses fera partie intégrante de notre réflexion.

Les utilisateurs locaux de bois d'oeuvre font le plus souvent appel à des produits issus d'autres régions françaises, voire extérieurs à l'hexagone (*Western red cedar* canadien). Ils se trouvent de plus sans informations sur les producteurs des bois locaux, sur les possibilités d'approvisionnement stabilisés et fiabilisés en qualité et en quantité. Une approche différenciée sur le mode de mise en marché des bois (tri après façonnage ou sur pied lors du martelage des bois) et une logique de vente par produits, doivent permettre de contribuer efficacement à la mise en place d'une filière bois construction.

L'idée consiste à réunir un groupe de travail pluridisciplinaire, composé de partenaires de la sylviculture, des collectivités, des organisations professionnelles (concepteurs, bureaux d'études et entreprises) et des institutions professionnelles. La synergie et la collégialité de

cette coopération seraient garantes de l'aboutissement de la création de cette filière et de sa pérennité.

Rattachement du projet à l'une des problématiques identifiées par le groupe ou à une autre problématique, résultats attendus, formes de restitutions envisagées :

Cette problématique est générale. La région Provence Alpes Côte d'Azur est la troisième région forestière de France en surface, et parmi les 17% du potentiel exploitable, seuls 30% sont utilisés pour le bois d'œuvre. Le nombre de scieries est en déclin. L'industrie papetière constitue un frein régional. L'Italie voisine semble être plus en avance du fait d'un lourd investissement, et notre région est son principal fournisseur bois.

Au fur et à mesure de nos investigations, il est fort possible, et d'ailleurs souhaitable, de mobiliser d'autres acteurs d'autres départements. Mais au stade actuel, nous ne sommes pas en mesure de nous avancer plus. D'ores et déjà, l'association Probois Ventoux, qui milite pour la promotion de l'usage du bois local dans la construction et dont les adhérents sont drômois et vauclusiens, illustre cette possible collaboration interrégionale. Probois est prête à s'investir dans cette réflexion. Notre région soutient un PRIDES ABC (Pôle régional d'innovation et de développement économique solidaire association bois construction) plus préoccupé à développer l'usage du bois dans la construction que l'usage du bois local, cependant ce réseau régional est particulièrement sensible à notre démarche et prêt à la soutenir.

Originalité de l'action et la façon dont elle cherche à décroiser les partenariats :

Le sujet interpelle les acteurs économiques du territoire et les professionnels de la construction soucieux de bâtir durable avec des matériaux disponibles au plus près des chantiers.

Si les ressortissants de notre CMA84 du secteur du bois (charpentiers, menuisiers mais également ébénistes, factures instrumentales...) ont tous à gagner de cette démarche qui entre dans l'esprit écologique « construire avec ce que l'on a sous la main ». Il se peut que d'autres initiatives similaires soient découvertes, que des passerelles s'établissent, et que le pilotage de cette opération revienne alors à un partenaire plus pertinent. A ce jour, l'essentiel est d'enclencher une dynamique susceptible d'essaimer et de faire progresser l'usage d'un matériau du territoire pour des chantiers de ce territoire.

Budget et calendrier :

Sous réserve de la validation par les partenaires. Une réunion devrait se tenir très prochainement à la CMA84.

Début de la démarche à l'automne 2009 sous réserve du bouclage financier.

Remarques, observations (co-financements envisagés...) :

Sous réserve : PRIDES ABC, Conseil Général, Etat...



Réseau Rural Français

Groupe de travail « valorisation économique territoriale des ressources locales »

Fiche de recueil projet 2009-2010

Coordonnées de la structure :

CRMA Bourgogne pour les CMA de Bourgogne

Nom et coordonnées de la personne responsable du projet :

Nathalie PAWLY, chargée de mission développement durable

Ligne directe : 03 80 28 81 13

npawly@artisanat-bourgogne.fr

Intitulé du projet :

Mise en relation 1ère et 2de transformation du bois, secteur artisanal bourguignon

Échelle territoriale concernée par ce projet (européen, national, inter régional, régional, infra régional) :

Régional

Partenaires impliqués :

Réseau CMA de Bourgogne

Dans un second temps, sollicitation des structures suivantes : CAPEB Bourgogne, Interprofession du bois (Aprovalbois), Conseil régional de Bourgogne, ARIST (cellule veille bois de la CRCI Bourgogne), Parc Naturel du Morvan, Pays (Puisaye Forterre, etc.)

Descriptif du projet :

[Le réseau des CMA de Bourgogne développe depuis plusieurs années un programme commun d'actions Développement Durable. Ce programme coordonné par la CRMA aborde différents thèmes dont certains sont en lien avec la filière bois.](#)

➤ Projet :

- Faciliter le développement de la filière courte pour l'utilisation du bois local, au niveau des entreprises artisanales
- [Mobiliser](#), dans un premier temps, [quelques artisans de la 1ère transformation](#) du bois (scieries engagées dans une dynamique de groupement d'entreprise ou d'investissement) [et de la 2de transformation \(menuiserie et charpente\) pour effectuer un rapprochement entre l'offre et la demande locale, notamment en douglas.](#) Dans un second temps, se rapprocher d'autres partenaires locaux pour étendre cette démarche et l'englober dans une dynamique bois régionale.
- [Organiser une journée bois](#) à destination des artisans bourguignons du secteur [avec visite d'une scierie et intervention technique \(marquage CE ou enjeu de la future RT sur la construction bois\) au second semestre 2009](#)

➤ Positionnement des CMA Bourgogne et actions déjà menées :

- [Membre fondateur du Centre de ressource sur la Qualité Environnementale des Bâtiments \(QEB\) de Bourgogne et acteur principal de cette structure pour le volet professionnel.](#)
- [Organisation de réunions d'information sur la QEB, dont une prévue en 2009 spécifiquement sur le bois construction \(en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Morvan\)](#)
- [Organisation de formations ossature bois, bois dans la construction, remplissage bois, respect des protocoles des différents corps de métiers sur un chantier construction bois...](#)
- [Visite du salon Bois énergie à Lons le Saunier en avril 2008 avec des artisans de Côte d'Or et du salon Eurobois à Lyon en février 2009 avec des artisans de Saône et Loire.](#)

Rattachement du projet à l'une des problématiques identifiées par le groupe ou à une autre problématique, résultats attendus, formes de restitutions envisagées :

Création d'une dynamique locale de la filière courte bois au niveau des entreprises artisanales

Originalité de l'action et la façon dont elle cherche à décloisonner les partenariats :

Dans un premier temps,

- Identifier et mobiliser quelques artisans inscrits dans une dynamique (regroupement d'entreprises, innovation, souhait d'investir...) et issus des métiers de la première et seconde transformation du bois sur la région Bourgogne.
- Confronter leurs besoins et attentes
- Trouver des axes de collaborations possibles et les changements à prévoir.

A titre d'exemple, les constructeurs de maisons à ossature bois de Bourgogne se fournissent majoritairement auprès de grossistes ou des très grosses scieries et travaillent principalement avec du bois provenant, au mieux, d'autres régions françaises, voire de pays du Nord de l'Europe. Certains ne seraient pas opposés à travailler en bois local (comme le douglas en Bourgogne), mais les petites scieries peinent à satisfaire aux exigences de qualité requises pour le bois utilisé dans la construction (séchage, finition, certification...). La volonté de se positionner de manière durable sur ce marché existe pourtant bel et bien et certaines scieries réalisent les investissements nécessaires ou sont en passe de le faire. Une mise en relation entre ces deux catégories d'acteurs de la filière, qui n'existe pas (ou très peu) aujourd'hui, s'impose !

Dans un second temps,

- Identifier les autres freins au développement de cette filière courte et élargir ensuite cette démarche au niveau de la Bourgogne avec les partenaires concernés

Autres exemples : certaines scieries ont des difficultés à se fournir en bois local dans des conditions satisfaisantes. La mise en relation avec les structures en charge de la gestion forestière (membres du réseau rural) prend ici tout son sens.

Ou encore, malgré une volonté politique affichée, une mauvaise prise en compte des entreprises artisanales et des critères locaux dans les processus de décision (appels d'offres, etc.) existe encore.

Notre participation au réseau rural est l'occasion de faire entendre la voix de l'artisanat pour l'ensemble de ces sujets.

Budget et calendrier :

2d semestre 2009, 2010 et suivant

Budget : temps agent de la CRMA et organisation du déplacement des artisans au 2d semestre 2009 déjà financés en partie par la région et l'Ademe Bourgogne

Remarques, observations (co-financements envisagés...) :

Pas de demande spécifique en financement sur 2009.

Volonté d'intégrer le réseau rural régional.

Groupe de travail « valorisation économique territoriale des ressources locales »

Fiche projet 2009-2010

Valorisation des ressources forestières en Guyane

Coordonnées de la structure :

DAF de Guyane

Nom et coordonnées de la personne responsable du projet :

Aude LECOEUR, chargée de mission forêt

Intitulé du projet :

Rédaction d'un mémorandum sur la Valorisation des ressources forestières en Guyane, en reprenant la trame jointe en annexe.

Échelle territoriale concernée par ce projet (européen, national, inter régional, régional, infra régional) :

L'échelle territoriale est celle de la Région, mais l'influence des relations avec la métropole, les Antilles et les pays frontaliers d'Amérique du Sud seront également pris en compte. Ce projet fait partie des actions ciblées par le Réseau rural de la Guyane.

Partenaires impliqués :

L'ONF (DR Guyane), la Chambre du Commerce et de l'industrie de Guyane, l'UMR ECOFOG, le Parc Amazonien de Guyane.

Descriptif du projet :

L'objectif de ce document est de synthétiser les problématiques touchant la forêt guyanaise, les actions menées pour y répondre ainsi que les points pour lesquels une évolution est attendue.

Après une présentation du contexte modelé par les particularités à la fois de la ressource et de la situation socio-économique de la Guyane, les différentes valorisations actuelles ou à venir seront évoquées avec un zoom sur la filière, dominée par la production de bois d'oeuvre pour la construction.

Rattachement du projet à l'une des problématiques identifiées par le groupe ou à une autre problématique, résultats attendus, formes de restitutions envisagées :

Ce projet serait à rattacher aux actions du sous-groupe « forêt et filière bois », sur le thème « mieux coordonner les acteurs de la 1^{ère} et de la 2^{nde} transformations ».

Certains aspects du mémorandum peuvent être rattachés au thème sur l'évaluation de la ressource mobilisable dans la mesure où cette dernière nécessite encore des études. Cependant cette connaissance est à acquérir tant au niveau de la qualité que celui de la quantité et dans ce sens risque de s'éloigner des problématiques du groupe.

Les formes de restitutions envisagées sont un mémoire ainsi que des documents de communication (brochures, ...)

Originalité de l'action et la façon dont elle cherche à décloisonner les partenariats :

L'originalité de l'action tient essentiellement à la spécificité du contexte qui est la mise en valeur de manière durable de la forêt tropicale humide des plateaux des Guyanes, soit l'une des forêts ayant la plus grande biodiversité au monde, et la seule d'Europe. Cependant, comme en étropole, les liens entre les différents maillons de la filière nécessitent d'être resserrés. Le document mettra en avant les solutions proposées dans un contexte particulier.

Budget et calendrier :

L'ensemble de cette action pourra être financé dans le cadre du dispositif 511 B (réseau rural) du PDRG (100 % de fonds publics, 85 % de FEADER, 15 % de fonds du BOP 154 – ligne 16).

Une estimation budgétaire sommaire de l'ensemble de l'action est donnée dans le tableau suivant :

Composantes de l'action	Coût total	Décomposition FEADER + contrepartie nationale	
Frais relatifs à deux missions à Paris pour participer aux travaux du thème national n° 3.	3000 €	2550 €	450 € (valorisation temps de salaire DAF)
Réalisation de supports de capitalisation (brochure, CD,...)	17 250 €	15 000 €	2 250 €
Total de l'opération	20 250 €	17 550 €	2700 €

La production des documents est prévue pour la fin 2009.

Remarques, observations (co-financements envisagés...) :

Ce document est également une façon de communiquer sur les actions mise en oeuvre par les différents partenaires pour permettre de valoriser de façon durable les ressources de la seule forêt tropicale humide d'Europe, et financées par en grande partie avec du FEADER.

Pièce jointe : plan prévisionnel du document.

Valorisation des ressources forestières en Guyane

Proposition de plan sommaire

0 - Présentation du contexte guyanais, ses enjeux locaux et ses difficultés

- caractéristiques physiques du territoire (surface, géologie, sols, climat...) + diversité,
- un contexte socio-économique (démographie, construction, le développement de l'agriculture, place de la filière bois, faible desserte du territoire,...), économie à deux vitesses,
- intégration dans le contexte sud-américain et les échanges internationaux (plateau des Guyanes, pauvreté Amapa-Surinam, difficulté des échanges par voie de terre et par voie de mer,... parallèle entre Amapa-Brésil et Guyane/France), va évoluer,
- la forêt identifiée comme une des ressources principales de la Guyane,
- un seul propriétaire forestier actuellement : l'Etat français,

Message : territoire forestier OUI mais conditions très particulières pour la mise en valeur.

1 – La richesse de la forêt guyanaise

- une forêt tropicale humide très bien conservée (enjeux environnementaux 200 M ha peu impactés),
- une diversité biologique exceptionnelle mais très peu connue (flore, faune, habitats, ...),
- des cultures anciennes basées quasi exclusivement sur la forêt et les fleuves,
- des bois de qualité esthétiques et technologiques permettant de couvrir toutes les classes d'emploi,
- une grande diversité de substances naturelles valorisables dans de nombreux secteurs (chimie verte, ...),
- un cadre unique pour le tourisme vert (performances sportives et curiosité scientifique),

Message : des richesses à profusion mais l'état actuel des connaissances nous impose un maximum de précautions par rapport aux interventions humaines.

2 – Les solutions

- mise en place d'outils de protection : PAG, réserves, ...,
- adaptation du droit forestier et foncier,
- mise en place d'un système de gestion unique, en cours de certification gestion durable (aménagement forestiers adaptés, désignation, EFI, suivi des exploitations,...),
- mise en place d'observatoires « homme-nature » de longue durée (*ex observatoire Oyapock CNRS*), lieu de rencontre entre scientifiques, gestionnaires et utilisateurs,
- existence d'un pôle de recherche multidisciplinaire qui pratique de la recherche fondamentale et appliquée (herbier, plateformes : fonctionnement de l'écosystème, biologie, sciences du bois (*ex CIRAD-CTBG*, chimie et physico-chimie) = Unité Mixte de Recherche ECOFOG + IRISTA),
- études sur les bois, appui à la filière (qualification des bois, marquage CE des bois, traitements, mission filière bois de la CCIG...),
- mise en place de solutions touristiques adaptées : accueil et hébergement intégré en site isolé par des petites structures accompagnées par un prestataire centralisant l'offre et la demande, sentiers découverte et début de GR,

- mise en place d'outils adaptés pour l'intégration de la culture et des besoins des populations tirant traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt (ZDUC, aménagement de Balaté).

Message : sous couvert d'un principe de précaution, la forêt guyanaise apporte une plus-value en terme de recherche, de protection mondiale de la biodiversité, de production locale de bois et produits élaborés dérivés du bois, et de développement d'activités autres.

3 – Les problèmes à résoudre

- les coûts de mise en place de ces solutions pour une mise en valeur raisonnée (en grande partie financée par le FEADER),
- faiblesse de la filière forêt-bois nécessitant des actions correctives :
 - structuration de la filière en cours,
 - formation
 - intégration de technologies de valorisation du bois
- les impacts « incontrôlés » : chasse et orpaillage, et leur prise en compte actuelle

Message : cette mise en valeur raisonnée a un coût supporté notamment par l'Europe.

Conclusion

- production d'énergie à partir de la biomasse, en privilégiant la valorisation des sous produits (exploitation forestière, transformation et du défrichement agricole),
- la coopération avec les pays frontaliers.

Groupe de travail « valorisation économique territoriale des ressources locales »

Fiche de recueil projet 2009-2010

Coordonnées de la structure :

FNCOFOR

13 rue du Général Bertrand – 75 007 PARIS

Nom et coordonnées de la personne responsable du projet :

Charles DEREIX, Directeur général

Intitulé du projet :

Référentiel d'expériences territoriales favorisant la transformation du bois local.

Échelle territoriale concernée par ce projet (européen, national, inter régional, régional, infra régional) :

Référentiel national avec une identification et une analyse approfondies d'expériences dans 2 / 3 régions cibles, en lien avec les dynamiques de réseaux ruraux régionaux.

Partenaires impliqués :

Fédération des PNR et ETD, partenaires opérationnels pour la conduite du projet.

Autres partenaires associés : organismes représentant les propriétaires et gestionnaires forestiers, membres du comité national de suivi des CFT, réseau des chambres de métiers, interprofessions des filières forêt-bois des régions cibles.

Descriptif du projet :

En milieu rural, le tissu de petites scieries traitant la ressource locale se délite inexorablement. La première transformation du bois se concentre progressivement dans des unités qui génèrent des volumes et des produits dont les débouchés se situent sur un marché mondial du bois.

Afin de conserver, voire de créer une filière de transformation du bois, génératrice de valeur ajoutée et d'emploi local, les collectivités portent ou soutiennent des démarches reposant sur une évolution des pratiques traditionnelles des acteurs de la filière :

- coopération ou groupement des entreprises pour structurer organiser l'approvisionnement et structurer une offre de bois ;
- modernisation / mise aux normes des process de production (séchoir en particulier) par la mutualisation des outils représentant des investissements trop lourds pour des entreprises individuelles ;
- accompagnement technique pour améliorer la performance des unités de production ;
- accompagnement commercial pour organiser une offre de bois, et sécuriser ses débouchés ;
- mise en place de labels ou de normes sur des produits rendus visibles pour la 2nde transformation et surtout, les consommateurs finaux...

Les premiers travaux engagés en 2008 par ETD et la FNCoFor ont permis d'identifier un premier panel d'expériences reposant souvent sur les dynamiques de Chartes forestières de territoire.

Afin de susciter une appropriation des enjeux et pratiques de valorisation locale du bois, et en particulier des leviers actionnables dans le cadre de dynamiques territoriales, il est proposé d'approfondir l'identification et l'analyse de projets pour réaliser un référentiel d'expériences démonstratives en matière d'appui aux activités de première transformation du bois et d'articulation avec la seconde transformation.

Ce dernier sera mis à disposition des réseaux ruraux régionaux qui engageront, en 2010, des actions d'information – formation associées à d'éventuels appuis à l'émergence de projets.

La FNCoFor, au titre du réseau national des CFT, coordonnera le projet mis en œuvre avec l'appui d'ETD d'une part, et de la Fédération des PNR d'autre part.

Ces trois partenaires principaux associeront, au sein d'un groupe de travail, les organismes qui manifesteront leur intérêt pour le projet. Les représentants du Réseau rural national et des Réseaux ruraux régionaux intéressés y seront associés, ainsi que les membres du comité national de suivi des CFT et les organismes ayant participé aux travaux engagés en 2008 (Réseau des chambres de métier notamment).

Rattachement du projet à l'une des problématiques identifiées par le groupe ou à une autre problématique, résultats attendus, formes de restitutions envisagées :

Le projet se rattache à l'axe 2 du sous-thème filière forêt-bois :

Favoriser une meilleure articulation des activités de première et deuxième transformation de la filière forêt-bois.

Il sera par ailleurs mené en lien avec les autres projets soumis au titre du sous-thème filière forêt-bois, et en particulier celui de l'axe 4, afin d'apporter des éclairages complémentaires concernant les freins et leviers des filières locales de transformation du bois pour l'usage du bois local dans la construction.

Originalité de l'action et la façon dont elle cherche à décloisonner les partenariats :

Le projet exploite les dynamiques des Réseaux des collectivités impliqués dans le champ du développement des filières bois locales pour une capitalisation et une valorisation optimale au sein du Réseau rural français. Le partenariat engagé entre ETD et la FNCOFOR, dans la dynamique du Réseau national des CFT sera tout particulièrement élargi au Réseau des PNR afin de mutualiser les initiatives engagées. Les 4 Parcs naturels régionaux associés aux travaux de 2008 (Bauges, Chartreuse, Jura, Morvan) ont révélé un important potentiel d'expérimentations et d'innovations en faveur des petites scieries et des filières bois locales. La réunion prochaine de représentants d'un réseau forêt (les 10 et 11 juin dans le PNR Normandie-Maine), atteste d'une mobilisation des PNR autour des enjeux de développement durable des filières forêt-bois. Les Journées nationales qui se tiendront du 30 septembre au 2 octobre dans le PNR de Chartreuse devraient encourager ce mouvement. Il paraît ainsi opportun de coordonner, au cours du second semestre de 2009, l'activité du Réseau des PNR avec celle du Réseau national des CFT, afin de mutualiser les expériences et enseignements pour poursuivre, en 2010, des travaux au sein de 2 à 3 réseaux ruraux régionaux.

Budget prévisionnel : 30 0000 €

Calendrier :

- été 2009 : organisation des modalités de recueil d'expériences avec les partenaires (envoi de questionnaire, appel à contributions – témoignages)
- septembre – octobre 2009 : recueil des informations et investigations complémentaires (entretiens) et préalables à la constitution d'un référentiel de pratiques ou démarches reposant sur différents types de leviers – juridiques, organisationnels, commerciaux... ;
- fin novembre – début décembre 2009 : présentation et discussions du projet de référentiel dans le cadre d'un atelier des 3èmes Rencontres nationales des CFT ;
- décembre – février 2010 : finalisation du référentiel reposant sur 3 points (identification des principaux freins au maintien ou à la création d'une activité locale de transformation du bois, typologie des leviers actionnables au niveau des territoires, illustration par des fiches expériences).
- mars 2010 : diffusion du référentiel sur des supports papiers (tirage limité et prioritaire pour des sessions d'échanges – formation organisées par des Réseaux ruraux régionaux en 2010)) et surtout sur les médias des Réseaux impliqués, en particulier du Réseau Rural.

Groupe de travail « valorisation économique territoriale des ressources locales »

Fiche de recueil projet 2009-2010
(à reproduire le cas échéant si plusieurs projets)

Les propositions d'actions doivent comprendre dans la mesure du possible et notamment quand leur démarrage est prévu en 2009 :

Coordonnées de la structure : [Chambre d'Agriculture de l'Yonne](#)
[14 bis rue Guynemer](#)
[89000 AUXERRE](#)

Nom et coordonnées de la personne responsable du projet :
[Déborah COLARD](#)
[Responsable "Innovation et développement de projets"](#)
[03.86.94.22.19](#)
d.colard@yonne.chambagri.fr

Intitulé du projet : [Développement d'une nouvelle filière de diversification : le CHANVRE](#)

Échelle territoriale concernée par ce projet (européen, national, inter régional, régional, infra régional) : [Département de l'Yonne](#)

Partenaires impliqués : [Chambre du Commerce et de l'Industrie](#) - [Chambre des Métiers](#) - [Association Construire en Chanvre](#) - [Conseil Général](#) - [Poléthic](#)

Descriptif du projet : [Développement de la culture du chanvre dans le département de l'Yonne.](#)

OBJET:

[L'étude consiste à déterminer l'opportunité économique, environnementale et sociétale de l'implantation d'une usine de 1^{ère} et/ou 2^{ème} transformation de chanvre dans le département de l'Yonne.](#)

CONTEXTE:

[La Chanvrière de l'Aube LCDA, située à Bar sur Aube, compte 320 adhérents pour 5 000 ha de chanvre implantés dans un rayon d'environ 100 km \(10-52-77-89-21\). LCDA recherche des nouveaux coopérateurs, estimant ses besoins supplémentaires entre 1 500 ha à 2 000 ha. L'objectif à court terme de la LCDA est l'implantation d'une 2^{ème} usine de 1^{ère} transformation.](#)

[Le département de l'Yonne a fait partie de la zone prospectée.](#)

La Chambre d'Agriculture de l'Yonne, après plusieurs réunions d'information sur le terrain, a recensé la possibilité et une volonté d'implantation de 700 ha pour 2010. Pour la campagne 2009, seuls 120 ha ont été contractualisés avec 17 nouveaux producteurs.

Face à l'intérêt des agriculteurs pour l'implantation de chanvre, il paraît intéressant d'envisager l'implantation d'une usine de 1^{ère} et/ou 2^{ème} transformation pouvant utiliser les fibres pour la fabrication de "laine de chanvre" ou panneaux trouvant son utilisation dans la construction. Notamment avec la création du pôle économique dédié à l'éco-construction et aux énergies renouvelables à Saint-Sauveur-en-Puisaye.

NATURE DE LA MISSION :

La mission porte sur l'étude de l'opportunité et de faisabilité économique, financière, sociétale et environnementale de l'implantation d'une usine de 1^{ère} et/ou 2^{ème} transformation du chanvre sur le département de l'Yonne.

1/ l'étude de marché

- Marché actuel des matériaux d'éco-construction à base de chanvre : perspectives d'évolution
- Approvisionnement national en matériaux d'éco-construction à base de chanvre : flux d'importation - sites de production en France
- Les principaux opérateurs en fabrication de matériaux d'éco-construction à base de chanvre : France et Europe
- Potentiel d'utilisation : débouchés, marchés,

2/ l'étude de faisabilité

Sur le **plan technique** :

- Les principaux critères décisionnels pour l'implantation d'un site de production de matériaux d'éco-construction à base de chanvre.
- Atouts/faiblesses du département de l'Yonne au regard des impératifs techniques d'implantation d'un site de production de matériaux d'éco-construction à base de chanvre.
- Les principaux impératifs techniques pour la création d'un site de production de matériaux d'éco-construction à base de chanvre : logistique, réglementation, environnement, ...
- Définir le périmètre d'action d'une unité de transformation
- Déterminer les conditions d'un choix stratégique d'implantation : implantation ha chanvre - axes routier: prévision de trafic
- Réaliser une étude sur l'impact environnemental: trafic - poussière - bruit

Sur le **plan économique** :

- En fonction des atouts/faiblesses du département, quelle faisabilité d'implantation d'un site de production de matériaux d'éco-construction à base de chanvre : seuils de rentabilité en fonction d'hypothèses retenues (défibrage + 2^{ème} transformation, 2^{ème} transformation uniquement, valorisation ou non du chènevis, ...)

Sur le **plan financier** :

- Quelles possibilités de portage de capital par des opérateurs institutionnels ou des opérateurs privés

Sur le **plan social** :

- Impact en matière de création emploi

3/ Partenariats

- Conseil Général de l'Yonne
- Chambre d'Agriculture
- Chambre de Commerce et d'Industrie
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- Polethic (Pôle économique dédié à l'éco-construction à St Sauveur)
- Association « Construire en chanvre »

Rattachement du projet à l'une des problématiques identifiées par le groupe ou à une autre problématique, résultats attendus, formes de restitutions envisagées :

Valorisation économique de ressources locales

Originalité de l'action et la façon dont elle cherche à décloisonner les partenariats :

Budget et calendrier :

2009 : Développement de la culture du chanvre

2009 : Réunions et contact avec les partenaires

Juin 2009 : séminaire Construire en Chanvre: **Développer la construction en chanvre** : Forum Filière Chanvre Construction / « Produire et transformer du chanvre pour la construction » - Séminaire Formateurs et Centres de Formation / « Former à la construction en chanvre »

2 trimestre 2009 : Rédaction du cahier des charges pour l'étude de faisabilité d'implantation d'une usine de 1^{ère} et/ou de 2^{ème} transformation

4^{ème} trimestre 2009 : Démarrage de l'étude réalisée par un cabinet externe (durée prévue 1 an)

Budget étude: *élément à compléter*

Remarques, observations (co-financements envisagés...) :